

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ANNA&ID_NUMPUBLIE=ANNA_631&ID_ARTICLE=ANNA_631_0143

Une vieille affaire ?. Les « Pâques de sang » d'Ariel Toaff

par Sabina LORIGA

| Editions de l'EHESS | Annales. Histoire, Sciences Sociales

2008/1 - 63e année

ISSN 0395-2649 | ISBN 9782713221774 | pages 143 à 172

Pour citer cet article :

— Loriga S., Une vieille affaire ?. Les « Pâques de sang » d'Ariel Toaff , Annales. Histoire, Sciences Sociales 2008/1, 63e année, p. 143-172.

Distribution électronique Cairn pour les Editions de l'EHESS.

© Editions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Une vieille affaire ? Les « Pâques de sang » d'Ariel Toaff*

Sabina Loriga

Les débats historiographiques ne sont pas toujours cantonnés au monde des historiens. Peut-être même le sont-ils de moins en moins aujourd'hui. Depuis les années 1980, le problème a été posé de façon répétée et de diverses manières, à propos d'une série d'« affaires » plus ou moins publiques qui ont mobilisé l'opinion – les opinions, vaudrait-il mieux dire – sur des objets d'histoire (de la mémoire de l'esclavage à l'or des nazis, de la guerre d'Algérie aux purges anticomunistes). Tel est le cas de la controverse soulevée par le récent livre d'Ariel Toaff, *Pasque di sangue*¹, publié en 2007 et qui a presque aussitôt suscité des débats nourris et tendus, en Italie d'abord, mais bientôt au-delà : en l'espace de deux mois seulement, plus de cent cinquante articles ont été publiés dans les plus importants journaux italiens, israéliens, américains et même français... À ce titre, cette affaire mérite de retenir l'attention des historiens, parce qu'elle interroge à la fois leur méthode, les conditions dans lesquelles ils l'exercent, mais aussi les usages publics du passé.

* Je tiens à remercier David Bidussa, Enrico Deaglio, Maurice Kriegel, Giovanni Levi et Jacques Revel pour leurs suggestions et leurs critiques.

1 - Ariel TOAFF, *Pasque di sangue. Ebrei d'Europa e omicidi rituali*, Bologne, Le edizioni del Mulino, 2007. Le texte de A. Toaff est actuellement disponible sur Internet. Le 26 juillet 2007, le « salon culturel de Cortina Incontra » a organisé une rencontre entre A. Toaff, Franco Cardini, Sergio Luzzatto et Elena Loewenthal. Pendant le débat, A. Toaff a annoncé la publication d'une nouvelle édition de son livre qui comportera une nouvelle préface de cinquante pages, de nouvelles notes et quelques corrections (elle devrait, en avant-première, être disponible en anglais sur Internet). L'affaire Toaff est évoquée en détail sur le site <http://www.osservatorioantisemitismo.it>, rubrique Italia, puis Opinion et dibattiti.

Avec ce livre, l'historien médiéviste A. Toaff est sorti de l'espace restreint de la recherche historique pour attirer à nouveau l'attention du public sur la vieille accusation de meurtre rituel contre les juifs. Il l'a fait en revenant sur un procès célèbre, vieux de cinq siècles, au nom d'une cause : séparer l'histoire juive de celle de ses franges extrêmes. À la suite de l'auteur, d'autres protagonistes ont pris la parole : de nombreux historiens, la presse, des maisons d'éditions, des représentants de diverses confessions (juive, catholique, musulmane), des groupes politiques, des groupes de pression, l'opinion publique (à travers des pétitions et dans des blogs)... Bref, la publication de ce livre a bientôt rassemblé tous les éléments d'une affaire, bien qu'en termes substantiellement différents de ce qu'on entend habituellement sous ce terme : car, dans ce cas précis, l'historien est intervenu publiquement non pour défendre l'innocence du condamné, mais pour en confirmer la culpabilité².

Je voudrai montrer que le débat s'est engagé sur une série de scènes discontinues, désaccordées et superposées, dont il importe de restituer les configurations et les logiques pour en saisir les enjeux. Avant d'entrer dans le vif de cette affaire, il est peut-être utile de revenir brièvement sur l'accusation de meurtre rituel.

Prologue

Cette accusation, dite accusation du sang, ne fait pas seulement référence à un crime atroce, l'infanticide, ou à un simple geste de haine religieuse. Il s'agit de bien plus que cela : de l'idée que le crime a un sens rituel. Comme l'écrit Furio Jesi, elle « est l'expression hébraïque que les juifs, depuis presque mille ans et jusqu'à nos jours, ont été contraints d'apprendre. Elle désigne de façon elliptique le grief d'avoir utilisé le sang de chrétiens comme ingrédient des nourritures et des boissons prescrites au cours des fêtes de la Pâque³ ». Pendant des siècles, cette accusation a légitimé des lynchages, des procès sommaires, des tortures, des exécutions, des expulsions. Et même quand elle n'a pas provoqué de victimes physiques, elle a empoisonné les relations entre juifs et gentils, marquant de façon indélébile la mémoire des communautés juives.

2 - Il s'agit d'une déformation fondamentale de l'affaire classique, entendue comme « chose jugée au tribunal, puis contestée de l'extérieur et, de ce fait, proposée au jugement du public [...]. Du coupable pour le tribunal, elle fera la victime pour le public et de la victime pour le tribunal, elle fera un coupable pour le public » : Élisabeth CLAVERIE, « La naissance d'une forme politique : l'affaire du chevalier de la Barre », in P. ROUSSIN (dir.), *Critique et affaires de blasphème à l'époque des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 194. Voir aussi Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, p. 255-265 ; Luc BOLTANSKI et al. (dir.), *Affaires, scandales, et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007.

3 - Furio JESI, *L'accusa del sangue. La macchina mitologica antisemita*, Turin, Bollati Boringhieri, [1973] 2007, p. 3. Voir aussi Gavin I. LANGMUIR, *Toward a definition of antisemitism*, Berkeley, University of California Press, 1990 ; Stefano LEVI DELLA TORRE, « Il delitto eucaristico » [1989], in *Id.*, *Mosaico. Attualità e inattualità degli ebrei*, Turin, Rosenberg et Sellier, 1994.

L'accusation, qui a des origines anciennes, a connu une évolution discontinuée : des périodes de violences dramatiques ont alterné avec des périodes plus calmes (de latence, pourrait-on dire), pendant lesquelles le *topos* s'est limité à agiter l'imaginaire collectif. Les historiens identifient habituellement trois phases d'intensité particulière. La première a coïncidé avec le long siècle des Croisades et elle est marquée par les accusations de Norwich (1144), de Blois (1171), du château de Pontoise (1179) et de Saragosse (1182). La deuxième phase, nourrie par la peur de la peste et par la menace de l'hérésie, fut celle d'Innsbruck (1462), de Trente (1475), de La Guardia (1490), pendant laquelle un canon narratif a été progressivement défini. L'enfant martyr sacrifié par les juifs (*puer a Iudaeis necatus*) y devient en même temps le corps crucifié du Christ : l'homicide rituel « se définit comme une forme à travers laquelle on peut intégrer et réitérer l'accusation de déicide. La victime est un enfant, donc un innocent. Il meurt en martyr, la forme suprême de l'*imitatio Christi*. Le fait que la mort advienne pendant la Pâque indique le caractère cyclique – et donc rituel – de cette pratique⁴ ». Une troisième phase, tardive, s'est ouverte avec la disparition du missionnaire capucin Tommaso di Calangiano à Damas, en 1840, et elle s'étend sur plusieurs décennies⁵. Il s'agit d'une expression tardive, en plein milieu du processus d'émancipation des juifs, et non d'une simple survivance médiévale ou d'une version marginale des phases précédentes. Elle présente en effet une innovation remarquable en ce qu'elle concilie deux mythes distincts, celui de meurtre rituel en tant que réitération du déicide et celui du complot juif international, ingrédient fondamental de l'antisémitisme moderne. Dans les années suivantes, le journal des jésuites, *Civiltà cattolica*, a lancé une campagne de propagande incessante contre les juifs, fondée précisément sur ces deux mythes⁶. Un dernier procès a été organisé à Kiev en 1913 contre Mendel Beilis, figure immortalisée par le romancier Bernard Malamud⁷. Mais l'accusation du sang a continué à moissonner des victimes tout au long du

4 - David BIDUSSA, « Introduction », in F. JESI, *L'accusa del sangue...*, op. cit., p. XXVI, distingue huit éléments principaux : la victime de l'homicide rituel est un enfant ; l'enlèvement advient après rémunération ; le crime a lieu pendant la Pâque juive ; le lieu de l'homicide est incertain ; les exécutants sont des mâles adultes ; la mort advient par crucifixion ; le sang de la victime est utilisé pour préparer le pain azyme et célébrer les rituels du dîner du Seder ; le cadavre est dissimulé.

5 - Voir Jonathan FRANKEL, *The Damascus affair: « Ritual murder », politics, and the Jews in 1840*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1997. En 1882, le mythe de l'homicide rituel a nourri une violente vague d'antisémitisme en Hongrie : voir André HAYNAL, Miklós MÓLNAR et Gérard DE PUYMÈGE, *Le fanatisme, ses racines. Histoire et psychanalyse*, Paris, Stock, 1980 ; François FEJTŐ, *Hongrois et Juifs : histoire millénaire d'un couple singulier, 1000-1997. Contribution à l'étude de l'intégration et du rejet*, Paris, Balland, 1997, p. 126-136.

6 - Hannah ARENDT, *Sur l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, [1948] 1973, p. 253, définit *Civiltà cattolica* comme la seule tentative pour utiliser, avant Hitler, l'antisémitisme comme « grande idée politique » à l'échelle européenne. Sur la version moderne de l'accusation du sang, voir Hillel KIEVAL, « Antisémitisme ou savoir social ? Sur la genèse du procès moderne pour meurtre rituel », *Annales HSS*, 49-5, 1994, p. 1091-1105.

7 - Bernard MALAMUD, *L'homme de Kiev*, Paris, Éd. du Seuil, [1966] 1992.

XX^e siècle, et pas seulement dans l'Allemagne nazie : en 1946, dans la petite ville polonaise de Kielce, une foule de quinze mille personnes en fureur a massacré en son nom quarante survivants des camps d'Auschwitz et de Treblinka⁸. Elle continue à circuler aujourd'hui parmi les groupes de néonazis et dans le monde islamique (relayée par la télévision du Hezbollah, Al-Manar, par les journaux syriens et iraniens)⁹. En somme, nous avons à faire à un mythe persistant qui, pendant presque mille ans, de Norwich à Kielce, a utilisé, de façon répétitive, les mêmes éléments narratifs.

L'un des moments clefs de la cristallisation de l'accusation du sang fut le procès tenu en 1475 à Trente, ville de frontière culturelle entre le monde italien et le monde allemand marquée par la prédication acharnée des franciscains guidés par Bernardino da Feltre contre les juifs et les sorcières. Le Jeudi saint de cette année-là, un enfant de vingt-huit mois, Simonino, fils d'un tanneur, disparut. Son cadavre fut retrouvé trois jours plus tard dans le fossé qui côtoyait la maison de Samuele da Norimberga, un des représentants de la petite communauté juive locale (en tout, une trentaine de personnes). Bien que des indices désignassent comme coupable un certain Johannes Schweizer, le tribunal accusa les juifs de la ville d'avoir tué l'enfant dans un but rituel. Le procès – conduit au début par le podestat Giovanni da Salis, puis rouvert par l'évêque Johannes Hinderbach – s'acheva par la condamnation au bûcher de six juifs sur la place du Dôme et par la décapitation de deux autres (qui entre-temps s'étaient convertis ; un troisième était mort en prison quelques jours plus tôt). Quatre mois plus tard, d'autres condamnations à la peine capitale furent exécutées. Le procès suscita beaucoup de perplexité : Sigismond de Habsbourg demanda qu'il fût suspendu et le dominicain Battista de Giudici, évêque de Vintimille dépêché par le pape afin d'évaluer la situation, caractérisa les accusations comme « *commenta et fabulae* ». Même le podestat vénitien de Rovereto et le pape Sixte IV restaient peu convaincus. Toutefois, l'affaire suscita un déferlement de dévotion populaire qui prit rapidement la forme d'un antijudaïsme évident : tandis que les juifs étaient encore soumis à la torture, le corps de Simonino commença à *produire* des miracles, à la grande satisfaction de l'appareil de propagande de l'évêque Hinderbach qui trouvait ainsi l'occasion d'offrir à l'église de Trente un nouveau bienheureux¹⁰. Bien que le Saint-Siège n'ait jamais manifesté un grand enthousiasme pour ce culte, Simonino allait être vénéré comme martyr pendant plus de trois siècles¹¹.

8 - Adam MICHNIK, « Pogrom kielecki : Dwa rachunki sumienia », *Gazeta Wyborcza*, 3 et 10 juin 2006. En 1981, les militants de Solidarnosc ont rendu hommage aux victimes du pogrom de Kielce, et, en janvier 1996, le ministre des Affaires étrangères a reconnu la responsabilité des Polonais dans le massacre : voir Bernard OSSER, « La Pologne demande pardon aux Juifs », *Le Figaro*, 8 juillet 1996.

9 - Massimo INTROVIGNE, « Il caso Toaff. Torna l'accusa del sangue contro gli ebrei », *Il Domenicale. Settimanale di cultura*, 6-8, 24 février 2007.

10 - Le corps a été embaumé et les présumés outils de torture sont conservés au musée diocésain de la ville.

11 - Dans le bref du 10 octobre 1475, Sixte IV interdit l'épithète de bienheureux. Pour sa part, l'évêque de Vintimille écrit : « *Miracula adhuc nulla vidi, licet plurimos infirmos*

Le procès de Trente est important pour deux raisons. Il l'est tout d'abord sur le plan juridique. Tenu devant le tribunal du podestat (une cour séculière), il est la manifestation typique d'une pratique judiciaire de nature inquisitoriale, c'est-à-dire d'une « procédure d'office, sans attendre l'accusation ou la dénonciation *in scriptis* », « dirigée *arbitrio iudicis*, sans observer l'ordre des jugements' accoutumé »¹². Il s'agissait donc d'une procédure sommaire, où la torture était largement employée et dans laquelle les accusés n'avaient droit à aucune défense (même l'inspecteur pontifical ne put obtenir de laissez-passer pour les avocats). Par ailleurs, sur le plan de la dévotion religieuse, Simonino inaugure, en Italie, la longue série des martyrs *a Iudaeis necati*. À partir de ce moment, la propagande antijuive va être utilisée à des fins de dévotion religieuse locale : « la transformation du récit de l'homicide rituel en légende hagiographique et, quand cela était possible, du corps de la victime sacrificielle en relique, accompagnée de la production de miracles, a aussi été à l'origine de la construction d'espaces sacrés dédiés au martyr ainsi qu'à la mobilisation de son nom et du récit de sa passion sous forme de calendriers et de recueils de légendes¹³ ». Grâce à sa puissance de dévotion, la figure du « petit Simonino » deviendra, lors des siècles suivants, une référence culturelle essentielle aux yeux de l'opinion publique allemande et italienne (qui reviendra spontanément au cours des conversations occasionnelles – comme l'atteste une citation de Freud dans sa *Psychopathologie de la vie quotidienne*¹⁴).

Ce succès dévotionnel n'a commencé de refluer qu'après la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'Église décida de marquer ses distances par rapport à l'idéologie antijuive. Le 28 octobre 1965, le jour où les pères conciliaires de Vatican II approuvaient la déclaration *Nostra Aetate* (qui révoquait l'accusation de déicide et condamnait toute forme de persécution antisémite), l'évêque de Trente, Alessandro Maria Gottardi, suspendit « toute forme de culte public » : la dépouille de Simonino fut déplacée de l'église San Pietro vers un lieu inconnu (peut-être en Bolivie)¹⁵. Dans les années suivantes, il y eut des regains de dévotion isolés : en 1992, le mouvement Alternative chrétienne prit la défense des « saints supprimés par la mafia juive

in via invenerim redeuntes, non consecuto benefico sanitatis. » Mais, trois ans plus tard, à la suite du désaveu de la conduite de ce dernier par Bartolomeo Platina, Sixte IV décréta que le procès avait été accompli *rite et recte*. Sur l'attitude des autorités ecclésiastiques, voir Marina CAFFIERO, *Religione e modernità in Italia: secoli 17.-19.*, Pise/Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2000 ; Mario ROSA, « La Santa Sede e gli ebrei nel Settecento », in C. VIVANTI (dir.), *Gli ebrei in Italia*, Turin, G. Einaudi, 1996-1997, t. II, p. 1067-1097 ; Giovanni MICCOLI, « Santa Sede, questione ebraica e antisemitismo fra Otto e Novecento », in *ibid.*, p. 1369-1574.

12 - Diego QUAGLIONI, « 'Both as villain and victim'. L'ebreo in giudizio. Considerazioni introduttive », *Quaderni Storici*, XXXIII-99, 1998, p. 517-532.

13 - Tommaso CALIÒ, *La leggenda dell'ebreo assassino. Percorsi di un racconto antiebraico dal Medioevo ad oggi*, Rome, Viella, 2007, p. 8.

14 - Sigmund FREUD, *La psychopathologie de la vie quotidienne : sur l'oubli, le lapsus, le geste manqué, la superstition et l'erreur* [1901], in *Id.*, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1997, p. 47.

15 - Cette décision des autorités ecclésiastiques a été encouragée par les interventions de Gemma Volli et de Paul Willehad Eckert.

raciste »¹⁶; quatre ans plus tard, les sédévacantistes, menés par l'abbé Francesco Ricossa, déplorait « un œcuménisme déferlant qui nourrit le doute auprès des fidèles et sème la contradiction » et exigeaient la restauration du culte : « Rendez-nous San Simonino ! »¹⁷; dix ans plus tard, un conseiller municipal du parti d'extrême droite Alliance Nationale demandait qu'une autopsie fût pratiquée sur le corps. Mais, à la différence de ce qui est advenu en d'autres lieux¹⁸, la suppression du culte a été acceptée en toute quiétude par la population locale. La chapelle consacrée à Simonino est devenue un centre de rencontres inter-religieuses, et, en 1992, une stèle a été apposée devant la maison de Samuele da Norimberga : « En ce lieu, où l'intolérance a écrit une page sombre de l'histoire humaine, marquant à travers le culte de Simonino un long désaccord entre Juifs et Chrétiens, la ville de Trente a voulu réparer, en apposant cette stèle pour la mémoire future et pour témoigner d'un engagement actif dans la construction de la paix et de la tolérance¹⁹ ».

Scène 1. *Pasque di sangue*

Au cours du XX^e siècle, les historiens ont tenu pour acquise l'inconsistance de l'accusation du sang, fondée sur des confessions extorquées sous la torture, et ils en ont souligné le caractère stratégique²⁰. Si, en 1891, Hermann Strack « pouvait encore ressentir le besoin d'affirmer clairement l'innocence des juifs, par la suite l'historiographie a considéré ces prémisses comme acquises et elle a, au contraire, enquêté sur la construction du mythe du sang dans l'histoire »²¹. Pourtant, au début

16 - En 2000, le site du mouvement, dont la page d'accueil présente une croix qui brise l'étoile de David, a publié une « liste de proscription » de 1 650 noms juifs italiens, dans la section « Giudaismo smascherato ».

17 - Les sédévacantistes suivent la « thèse de Cassiciacum » élaborée en 1979 par M^{gr} Guérard des Lauriers, selon laquelle, *au moins* à partir du 7 décembre 1965 avec la promulgation de la délibération conciliaire sur la liberté religieuse *Dignitatis humanae*, Paul VI et ses successeurs ne jouiraient plus de l'autorité pontificale et ne seraient plus divinement assistés.

18 - Par exemple, en 1984, au Tyrol, lorsque les autorités ecclésiastiques abolirent le culte d'Andreas Oxner de Rinn.

19 - Cité dans T. CALIÒ, *La leggenda dell'ebreo assassino...*, *op. cit.*, p. 202. L'histoire de San Simonino a inspiré aussi deux textes pour le théâtre : *Shalom Alechem*, d'Andrea Zanotti et Renzo Fracalossi, et *Via del mercato vecchio*, d'Antonia Dalpiaz.

20 - Voir, entre autre, Diego QUAGLIONI et Anna ESPOSITO, *Processi contro gli ebrei di Trento, 1475-1478*, Padoue, CEDAM, 1990; Ronnie PO-CHIA HSIA, *Trent, 1475: Stories of a ritual murder trial*, New Haven, Yale University Press/Yeshiva University Library, 1992; Marie-France ROUART, *Le crime rituel ou le sang de l'autre*, Paris, Berg International, 1997; Miri RUBIN, *Gentile tales: The narrative assault on late medieval Jews*, New Haven, Yale University Press, 1999; Ruggero TARADEL, *L'accusa del sangue. Storia politica di un mito antisemita*, Rome, Editore Riuniti, 2002, p. 217-225.

21 - Hermann L. STRACK, *Das Blut im Glauben und Aberglauben der Menschheit*, Munich, Arbeitsgemeinschaft für Religions- und Weltanschauungsfragen, [1900] 1979, cité par Anna FOA, « I pericoli di un metodo a-logico », in C. FACCHINI (dir.), *Omicidi rituali. Morte della storia ?*, <http://www.storicamente.org>.

de l'année 2007, le médiéviste italo-israélien A. Toaff²², professeur de l'université Bar Ilan à Tel-Aviv (une institution à forte composante religieuse) et codirecteur de la plus importante revue italienne d'histoire juive (*Zakhor*), publie *Pasque di sangue. Ebrei d'Europa e omicidi rituali*. Le message de cet ouvrage, qui repose essentiellement sur des documents déjà connus (du moins pour ce qui concerne le cas de Simonino), semble simple : malgré les interdits bibliques et talmudiques contre l'usage du sang, l'aversion des juifs ashkénazes à l'égard des chrétiens était si forte que les accusations d'homicide rituel formulées pendant le procès de Trente sont crédibles. A. Toaff ne soutient pas seulement qu'au cours du Moyen Âge il a existé des juifs assassins, mais que, dans certains milieux ashkénazes, l'usage du sang d'enfants chrétiens à l'occasion de la célébration de la Pâque était un rite effectif, régi par des règles minutieuses : « Toute éventualité était prévue et traitée, comme si cela faisait partie intégrante des règles du rite les plus courantes. Le sang, sous forme de poudre ou séché, était ajouté à la pâte des azymes surveillés ou 'solennels', les *shimmurin*, et non à celle des plus communs. Les *shimmurin* étaient considérés comme l'une des principales nourritures symboliques de la fête²³. » L'analyse, qui est centrée sur le procès de Trente, repose sur deux thèses principales. La première concerne la valeur des confessions extorquées sous la torture : quand les accusés torturés livraient des détails sur des rituels et des pratiques que les juges ne pouvaient connaître, leurs déclarations peuvent être considérées dignes de foi. La seconde porte sur la concordance des confessions : le fait que des dizaines de récits d'homicides rituels imputés aux juifs soient identiques entre eux constituerait une preuve historique certaine.

Au-delà de l'accusation du sang, le cadre qui émerge du livre d'A. Toaff est tout sauf rassurant. L'ouvrage est peuplé de juifs aventuriers, sans scrupule, s'adonnant au commerce de fausse monnaie, toujours prêts à corrompre les juges et à payer des sicaires, et surtout de juifs avides de vengeance, parjures, qui se vendent au plus offrant et inventent de toutes pièces calomnies et complots. Bref, de dignes ancêtres du perfide Barabas, le juif de Malte de Christopher Marlowe. Ainsi les juifs de Candie, réfugiés dans la ville de Venise, sont décrits comme des personnages « braillant et insolents, qui passaient le plus clair de leur temps à marmonner leurs prières incompréhensibles avec de chants bruyants et vulgaires du matin au soir, dans une langue hébraïque aux déplaisantes inflexions ashkénazes ». A. Toaff qui, dans ses ouvrages précédents, avait insisté sur la nécessité de sortir d'une vision monolithique du judaïsme médiéval, nous donne à voir le monde ashkénaze de l'Italie septentrionale comme un groupe « fermé sur lui-même, apeuré et agressif vis-à-vis de l'extérieur, souvent incapable d'accepter ses

22 - Parmi ses ouvrages précédents, voir Ariel TOAFF, *The Jews in medieval Assisi 1305-1487: A social and economic history of a small Jewish community in Italy*, Florence, L. S. Olschki, 1979 ; *Id.*, *Il vino e la carne. Una comunità ebraica nel Medioevo*, Bologne, Il Mulino, 1989 ; *Id.*, *The Jews in Umbria: A documentary history of the Jews of Italy*, Leyde, E. J. Brill, 1993-1994 ; *Id.*, *Mostrì giudei. L'immaginario ebraico dal Medioevo alla prima età moderna*, Bologne, Il Mulino, 1996 ; *Id.*, *Mangiare alla giudia. La cucina ebraica in Italia dal Rinascimento all'età moderna*, Bologne, Il Mulino, 2000.

23 - A. TOAFF, *Pasque di sangue...*, *op. cit.*, p. 173.

expériences douloureuses et de dépasser ses propres contradictions idéologiques. C'était donc ce monde qui, provenant de la réalité négative et souvent tragique dans laquelle il avait vécu, cherchait dans les textes sacrés un ancrage improbable susceptible d'éclairer d'une faible lumière un espoir de rachat, désormais privé de crédibilité. Un monde qui se réfugiait dans des rites religieux et des mythes anciens [...] traduits dans un langage confessionnel aliénant, dur et rigoureux [...]. Un monde qui, après avoir survécu aux massacres et aux conversions forcées des hommes, des femmes et des enfants, continuait de vivre de façon traumatique ces événements dans un effort stérile pour en inverser les significations²⁴ ».

Ces hypothèses ne sortent pas de nulle part : elles ont été suggérées par des études portant sur la culture populaire et sur l'histoire juive²⁵. Au terme de sa préface, A. Toaff déclare avoir lu les documents sur les homicides rituels en s'inspirant des travaux de Carlo Ginzburg. De fait, depuis *I Benandanti* jusqu'à *Storia notturna*²⁶, C. Ginzburg s'est efforcé de saisir, derrière le langage des inquisiteurs, la vérité des inculpés et il a montré combien l'accusé est loin d'être un simple figurant dans un scénario déjà écrit (et donc combien la figure du perdant ou de la victime ne doit pas nécessairement être comprise comme passive). Pour mettre en lumière des fragments des cultures réprouvées et persécutées, il a élaboré une méthode indirecte et indiciare, fondée sur l'usage contextuel de détails en apparence marginaux, qui exige beaucoup d'ingéniosité et de prudence²⁷. Pour aller au-delà du langage codé de l'Inquisition, il a surtout exploré les écarts existant entre les attentes des juges et les déclarations des inculpés. Comme il l'a confirmé à l'occasion de cette affaire : « je soutenais qu'au cours des procès de sorcellerie, les hommes et les femmes, qui subissaient tortures et pressions psychologiques, finissaient très souvent par intégrer des stéréotypes hostiles suggérés par les juges.

24 - *Ibid.*, p. 52-58.

25 - Voir Luciano ALLEGRA, « Storie d'oggi. Nervi scoperti intorno alle 'Pasque di sangue' di Ariel Toaff », *Quaderni Storici*, 124-1, 2007, p. 261-295.

26 - Carlo GINZBURG, *Les Batailles nocturnes : sorcellerie et rituels agraires aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Flammarion, [1966] 1984 ; *Id.*, *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, [1989] 1992. Voir aussi « L'inquisiteur come antropologo » [1989], in *Id.*, *Il filo e le tracce. Vero, falso, finto*, Milan, Feltrinelli, 2006.

27 - C. Ginzburg a toujours été extrêmement prudent et aussi très conscient des dangers possibles de cette démarche. Dès 1980, à propos de la tentative de Mikhail Bakhtin pour restituer un tableau de la culture populaire à partir de l'œuvre de Rabelais, il commentait : « si nous assumions la représentation de la culture subalterne tracée par Bakhtin – une culture fondée sur l'exaltation du bas, de la fécondité, du renouvellement à travers la putréfaction et le renversement rituel – comme une série de conclusions plutôt que d'hypothèses géniales, nous rendrions un mauvais service à la recherche et à Bakhtin lui-même ». Voir son introduction à la traduction italienne de Peter BURKE, *Popular culture in early modern Europe*, Londres, T. Smith, 1978. Dans son post-scriptum à « L'inquisiteur come antropologo », *op. cit.*, C. Ginzburg remarque que des historiens russes ont évoqué, de manière pour lui inattendue, la possibilité d'appliquer sa méthode à la lecture des procès staliniens. L'historien israélien Igal HALFIN a ensuite revendiqué ce choix dans son dernier livre : *Intimate enemies: Demonizing the Bolshevik opposition, 1918-1928*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2007. Je remercie C. Ginzburg pour cette indication.

En revanche, lorsque l'on rencontre une divergence entre les déclarations des inculpés et les attentes des juges, nous pouvons dire que nous nous trouvons face à des fragments relativement exempts de déformations de la culture que la persécution tentait d'effacer ». A. Toaff se réclame explicitement de C. Ginzburg, mais il a oublié en chemin tous les appels à la prudence. La lecture qu'il propose est plus conjecturale qu'indiciaire, elle est davantage fondée sur les convergences existant entre l'accusation et la confession : « les juifs soumis à la torture confessaient ce que les juges cherchaient, à savoir le récit des homicides rituels : entre les attentes des juges et les réponses des accusés, il n'y avait, sur ce point, aucune divergence²⁸ ».

Par ailleurs, A. Toaff partage quelques idées fondamentales apparues ces dernières années dans le domaine des études juives. Il s'agit avant tout de disqualifier l'image homogène et permanente du peuple juif, comme s'il s'agissait d'une entité conformée par le destin général de l'antisémitisme, afin de découvrir des spécificités locales et des variations temporelles²⁹. Il s'agit en outre de mettre en lumière le potentiel de violence existant dans la culture juive. Comme l'a observé Ilan Greilsammer, « les historiens israéliens ne croient plus à une société juive seulement intéressée par les commandements divins, étrangère à toute brutalité. Les descriptions du XIX^e siècle sont remplies de pugilats dans les synagogues, de coups portés dans la rue, de crachats à la figure, d'arrachages de barbes et même de meurtres idéologiques³⁰ ». Sur la lancée des études de Cecil Roth dans les années 1930³¹, Israel Yuval a mis en lumière l'hostilité antichrétienne des juifs ashkénazes (rituels de malédiction, vœux de vengeance, etc.), en proposant à propos de l'homicide rituel une hypothèse nouvelle et qui a suscité de sévères critiques : au cours de la première croisade de 1096, des juifs auraient immolé leurs enfants plutôt que de les voir contraints à un baptême forcé ; ce choix tragique aurait légitimé, chez les chrétiens, l'accusation du sang (si, par haine de la religion chrétienne ils ont sacrifié leurs propres enfants, alors ils sont capables de tuer les enfants des chrétiens honnis...) ³². Après avoir déconstruit le stéréotype de la soumission juive (qui immédiatement après la guerre se retrouve dans la célèbre analyse de Sartre sur l'antisémitisme), Elliott Horowitz a étudié les violences symboliques de la fête de Purim et celles, physiques, exercées contre les chrétiens (et tout particulièrement, la participation des juifs au massacre d'une dizaine de milliers de prisonniers chrétiens à Jérusalem, en 614)³³. Comme Cristiana Facchini le

28 - Carlo GINZBURG, « Pasque di sangue e sabba, miti ma non riti. Ecco l'errore commesso da Ariel Toaff », *Corriere della Sera*, 23 février 2007.

29 - Voir Ilan GREILSAMMER, *La nouvelle histoire d'Israël. Essai sur une identité nationale*, Paris, Gallimard, 1998, p. 80-81.

30 - *Ibid.*, p. 81.

31 - Cecil ROTH, « The feast of Purim and the origins of the blood accusation », *Speculum*, 8, 1933, p. 520-526.

32 - Israel Jacob YUVAL, « Vengeance and damnation, blood libel and defamation: From Jewish martyrdom to blood libel accusations », *Zion*, 58-1, 1993, p. 33-90. Le numéro suivant de la revue est entièrement consacré à la discussion de l'article d'I. Yuval.

33 - Elliott HOROWITZ, « 'The vengeance of the Jews was stronger than their avarice': Modern historians and the Persian conquest of Jerusalem in 614 », *Jewish Social Studies*,

rappelle : « Dans les deux cas, les auteurs voulaient que les historiens prêtent attention à certains éléments culturels de l'histoire du judaïsme au Moyen Âge, qui, de leur point de vue, avaient été marginalisés ou passés sous silence, pour ne pas dire déniés, dans l'historiographie juive antérieure. Il est important de souligner que ces études avaient comme projet de départ la volonté de montrer, ou mieux, de mettre en lumière, les niveaux de violences présents aussi au sein des communautés juives, en tentant d'une certaine façon de dépasser la conception classique de l'histoire juive comme *lachrymose history* tant décriée par les plus grands spécialistes du judaïsme. Il s'agissait donc de 'normaliser l'histoire juive', pour reprendre une conception qui avait été chère, avant les penseurs sionistes, à certains pères fondateurs les plus radicaux de la *Wissenschaft des Judentums*. Ne plus voir les juifs seulement comme des victimes de l'histoire, mais aussi comme des sujets de cette même histoire, avec leurs vices et leurs vertus³⁴. » Préoccupé à juste titre de ne pas réduire l'histoire juive à celle de l'antisémitisme, A. Toaff s'insère dans ce courant de la recherche³⁵. Mais, avant lui, personne ne s'était posé « la question d'une réalité possible de l'accusation d'homicide rituel, en travaillant sur le terrain des représentations et de leur influence réciproque sur les deux mondes »³⁶. En revanche, avec *Pasque di sangue*, il propose de rouvrir « le débat » sur le fondement de l'accusation de crime rituel. Il ne le fait pas seulement au sein du cercle restreint des médiévistes ou des spécialistes des études juives, mais à l'intention d'un vaste public. Sa position est délicate car il n'est pas seulement un historien, parfois surnommé « le rabbin rouge » : il se trouve être aussi le fils d'Elio Toaff, l'ancien grand rabbin de Rome, sommité morale du judaïsme italien.

Scène 2. Le lancement éditorial

Tiré à trois mille exemplaires, le livre d'A. Toaff est lancé dans l'enthousiasme par la maison d'édition bolognaise Il Mulino. Arrêtons-nous un instant sur l'objet.

4-2, 1998, p. 1-39 ; *Id.*, *Reckless rites: Purim and the legacy of Jewish violence*, Princeton, Princeton University Press, 2006. À cet égard, I. GREILSAMMER, *La nouvelle histoire d'Israël...*, *op. cit.*, p. 81, remarque que « certains historiens israéliens vont aujourd'hui jusqu'à faire porter aux juifs une part de responsabilité dans la persécution ».

34 - Cristiana FACCHINI, « Il fascino indiscreto del rito », in C. FACCHINI (dir.), *Omicidi rituali...*, *op. cit.*

35 - Selon Gabi Piterberg et Henri Wassermann, il faut renoncer à l'idée d'un destin juif global, déterminé par l'antisémitisme, pour analyser les différences locales : voir I. GREILSAMMER, *La nouvelle histoire d'Israël...*, *op. cit.*, p. 80-81.

36 - A. FOA, « I pericoli di un metodo a-logico », art. cit. Dans une déclaration à la presse, I. Yuval reproche à A. Toaff d'avoir confondu la réalité avec l'équivoque : « Le fait d'avoir été moi-même persécuté ne me rend pas pour autant empathique envers les théories de Toaff. Je pense que celles-ci sont fausses. [...] Mon point de départ a été que l'accusation du sang était un mensonge, une équivoque, quelque chose qui ne s'est jamais produit. [...] Toaff fait un pas en avant : il prend la fiction et la transforme en vérité. » Voir Gabriel SANDERS, « Scholar pulls book revisiting blood libel », *The Jewish Daily*, 16 février 2007.

Le titre, *Pasque di sangue*: outre qu'il évoque d'emblée, surtout pour un public italien, le sang du Christ, il suggère, à travers l'usage du pluriel, l'existence d'une longue histoire maintes fois répétée. Le sous-titre *Juifs d'Europe et homicides rituels* revendique une perspective générale: pourquoi un énoncé aussi large, quand l'objet de la recherche est essentiellement consacré à un cas, celui de Simonino de Trente? Sur la couverture du livre se profile l'image d'un homme en habit médiéval, avec barbe et couteau, qui s'apprête à égorger un enfant reposant sur un lit de ronces, tandis qu'apparaît, plus haut, un ange au milieu d'un nuage. L'image se réfère au passage de la Genèse (chap. 22), défini en hébreu comme le lemme de *Aqedat yishaq* et connu dans la culture chrétienne comme le sacrifice d'Isaac. La quatrième de couverture appâte le lecteur en ces termes: « ce livre aborde de façon courageuse un des thèmes les plus controversés dans l'histoire des juifs d'Europe [...]. En relisant sans préjugés la documentation ancienne de ce procès et de tant d'autres, à la lumière de la plus vaste situation européenne mais aussi d'une connaissance exigeante des textes juifs, l'auteur met en lumière les significations rituelles et thérapeutiques du sang dans la culture juive, en tirant la conclusion que, pour le judaïsme ashkénaze tout particulièrement, l'accusation du sang n'a pas toujours été une invention »³⁷.

Deux jours avant la sortie de l'ouvrage en librairie, le *Corriere della Sera* publie une recension du livre. Sergio Luzzatto y écrit qu'A. Toaff démontre que, de 1100 à 1500 environ, « dans une vaste aire géographique de langue allemande comprise entre le Rhin, le Danube et l'Adige, une minorité d'ashkénazes accomplirent vraiment des sacrifices humains et à plusieurs reprises ». La recension, qui reprend le langage du fait divers caractéristique du livre (« la ville est sous le choc. Seule consolation: l'enquête avance rapidement »), parle d'un magnifique travail d'historien. S'ensuit l'éloge des qualités scientifiques de l'auteur: A. Toaff « se montre d'une maîtrise extraordinaire sur le terrain de l'histoire, de la théologie, de l'anthropologie ». Et de ses vertus morales: « après la tragédie de la Shoah, il est compréhensible que l'accusation du sang soit devenue un tabou. Ou mieux encore, qu'elle soit apparue comme la preuve la plus évidente, non pas de la perfidie des accusés mais du racisme des juges. Aujourd'hui donc, seul un acte de courage intellectuel inouï pouvait permettre la réouverture de tout le dossier, à partir d'une question tout aussi précise que délicate: lorsque l'on évoque les crucifixions des enfants à la veille de Pessah, l'usage du sang chrétien comme ingrédient du pain azyme consommé pendant la fête, parle-t-on de mythes, c'est-à-dire de croyances anciennes et idéologiques, ou bien parle-t-on de rites, c'est-à-dire d'événements réels, prescrits par les rabbins eux-mêmes? Maintenant, ce geste de courage a été accompli³⁸ ». Le lendemain, nouvelle brassée d'éloges sous la plume du médiéviste Franco Cardini

37 - C'est moi qui souligne. Voir l'analyse du paratexte proposée par C. FACCHINI, « Il fascino indiscreto del rito », art. cit. Par la suite, A. Toaff dira que le titre et la couverture du livre ont été choisis malgré ses réserves: « Toaff, un articolo per spiegare il libro », *Il Giornale*, 27 février 2007.

38 - Sergio LUZZATTO, « Quelle Pasque di Sangue. Il fondamentalismo ebraico nelle tenebre del Medioevo », *Corriere della Sera*, 6 février 2007. C'est moi qui souligne.

qu'enthousiasment le savoir historique et le courage moral d'A. Toaff. Un long passage de sa recension mérite d'être cité : « Chapeau à Ariel Toaff. [...] Non seulement il nous propose une recherche historique *exemplaire d'un point de vue méthodologique*, en s'appuyant sur des *sources authentiques* et sur une *littérature critique mise à jour*, mais il fait preuve d'un *acte d'honnêteté intellectuelle* qui aura sans aucun doute des conséquences. [...] Naturellement, il ne nous fournit pas les preuves définitives d'un fait qui serait *pour nous véritablement bouleversant* [...]. Il se limite, avec une *prudence limpide* et un *courage exemplaire*, à observer qu'il nous manque des preuves définitives pour dire qu'il s'agissait d'une calomnie ; et qu'en leur absence, mais face à une casuistique historique hautement complexe, personne n'est autorisée à écarter *a priori* la possibilité que les enquêtes conduites par les autorités de l'époque aient été correctes. [...] *L'histoire du peuple d'Israël dans notre Europe* a été une séquence continue de violences et d'injustices, qui a culminé dans une tentative de génocide pendant la Seconde Guerre mondiale. Eh bien, est-il si antihistorique, si dénué de plausibilité de penser que, parmi des milliers de victimes innocentes et silencieuses, il y ait eu parfois quelqu'un qui – plus féroce, plus désespéré et moins résigné que les autres – ait conçu et mis en œuvre quelque atroce dessein de vengeance ? Mais, en toute sincérité, le problème n'est pas tout à fait et purement historique. Je suis certain que le soupçon raisonnable formulé par Ariel Toaff a déjà effleuré plus d'une fois l'esprit de bon nombre d'historiens. Mais, entre certaines pages lointaines et sombres du passé et aujourd'hui, il y a *l'aile noire de l'histoire* : il y a *la mer triste et profonde de la Shoah*. Aucun *non-juif* n'oserait jamais au grand jamais exprimer des doutes ou formuler des hypothèses analogues à celle qu'Ariel Toaff nous propose aujourd'hui avec prudence et mesure. Quoi qu'il en soit, attendons-nous à des polémiques. À ce propos, *que pensent les autres spécialistes juifs ? Nous autres, non-juifs, nous ne pouvons dans ce cas de figure que nous arrêter avec respect au seuil de ce gouffre*³⁹. »

La bombe est lâchée. Le livre, qui est épuisé en deux jours, suscite des commentaires exacerbés dans toute la presse. Voici quelques titres : « Livre scandale. Sacrifices humains, les juifs divisés », « Les sacrifices humains ont vraiment existé », « Oui, il s'agissait de vraies Pâques de sang », « Simonino, dossier à rouvrir », « Simonino suscite une querelle », « Si Toaff était le vampire des juifs »⁴⁰... Au milieu de cette agitation médiatique pleuvent des anachronismes (le terme « fondamentalisme » est utilisé mal à propos pour le xv^e siècle) et des imprécisions (le tribunal séculier est à maintes reprises confondu avec celui de l'Inquisition, et un journal va même jusqu'à soutenir que Simonino aurait été juif). C'est le moins que l'on puisse attendre. Du côté éditorial, tout a été conçu pour provoquer un

39 - Franco CARDINI, « Pasque di sangue. Il coraggio della storia », *Avvenire*, 7 février 2007. C'est moi qui souligne.

40 - Voir Elena LOEWENTHAL, « Libro scandalo. Sacrifici umani, gli ebrei divisi », *La Stampa*, 7 février 2007 ; David FIESOLI, « I sacrifici umani ci furono davvero », *Il Tirreno*, 7 février 2007 ; Achille SCALABRIN, « Sì, erano davvero Pasque di sangue », *Il Resto del Carlino*, 7 février 2007 ; Mattia ECCHELI, « Simonino, caso da riaprire », *L'Adige*, 8 février 2007 ; Roberto BERETTA, « Simonino fa querelle », *Avvenire*, 9 février 2007 ; Fiamma NIRENSTEIN, « Se Toaff fa il vampiro con gli ebrei », *Il Giornale*, 10 février 2007.

scandale. Quelques jours plus tard, l'auteur participe aussi à une émission qui traite de politique et de mœurs sur Canale 5, chaîne habituellement peu portée sur les sujets culturels : sommes-nous bien sûrs que ce soit le lieu pour briser un « tabou » ? Comme l'écrit C. Ginzburg, « qu'un sujet si sérieux soit abordé avec autant d'irresponsabilité superficielle est déconcertant. Pourtant un livre comme celui-ci a trouvé un éditeur (qu'on pensait être respectable) et des amateurs. [...] Cette absence de discernement critique (pour ne parler que de cela) est déplorable. À quoi pouvons-nous l'attribuer ? D'une certaine façon, on entrevoit l'attraction pour la rumeur médiatique qui pour bon nombre demeure irrésistible⁴¹ ».

Scène 3. Les critiques des historiens

La plupart des historiens réagissent de façon extrêmement critique⁴². Parmi les diverses observations, trois problèmes particulièrement importants se dégagent.

Le premier concerne l'usage des sources. Les procédés inquisitoires, qui reposent sur des confessions extorquées sous la torture, ne permettent pas de saisir les « voix » des accusés. De plus, le fait que des dizaines voire des centaines de récits d'homicides rituels soient similaires ne prouve pas en soi l'accusation du sang, éventuellement c'est un indice de sa fausseté (les accusés racontaient ce que les juges voulaient bien entendre)⁴³. A. Toaff a adopté de façon acritique le théorème partisan de la culpabilité formulé par l'évêque de Trente (qui, à l'époque déjà, avait suscité beaucoup de perplexité à Rome) : d'un côté, en refoulant les témoignages contraires à la thèse de l'homicide rituel : par exemple, toutes les bulles du pape et tous les décrets impériaux et royaux qui, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, ont condamné sans ménagement l'accusation du sang. D'autre part, utilisant sans précautions des témoignages de juifs convertis et des œuvres hagiographiques comme celles de Bonelli (1747) et de Divina (1902), rédigées dans le but manifeste de soutenir la cause de la sainteté de Simonino. Cet usage imprudent des sources hagiographiques renvoie à une question fondamentale : est-il possible d'étudier l'homicide rituel de façon isolée, sans analyser les logiques culturelles et

41 - C. GINZBURG, « Pasque di sangue e sabba, miti ma non riti... », art. cit.

42 - En particulier, David Abulafia, David Bidussa, Roberto Bonfil, Giulio Busi, Alberto Cavaglioni, Anna Esposito, Cristiana Facchini, Anna Foa, Carlo Ginzburg, Massimo Introvigne, Gadi Luzzatto Voghera, Ronnie Po-chia Hsia, Adriano Prosperi, Domenico Quaglioni, Kenneth Stow, Ruggero Taradel, Giacomo Todeschini, Roni Weinstein. Différent est l'avis de Maria Giuseppina MUZZARELLI, « Recensione al libro di Ariel Toaff *Pasque di sangue* », *Il Resto del Carlino*, 12 février 2007.

43 - Voir Anna FOA, « Riti di sangue e accuse infondate », *La Repubblica*, 8 février 2007 ; Ronnie PO-CHIA HSIA, « The real blood of Passover », *Haaretz*, 18 février 2007 ; Adriano PROSPERI, « E l'ebreo torturato confessa », *La Repubblica*, 10 février 2007 ; Giacomo TODESCHINI, « Molta retorica nessuna prova », *La Repubblica*, 9 février 2007. Sur le problème général de l'aveu dans la procédure inquisitoire, voir Jacques CHIFFOLEAU, « Avouer l'inavouable, l'aveu et la procédure inquisitoire », in R. DULONG (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF, 2001, p. 57-97.

surtout sans reconstruire la longue élaboration théologique chrétienne des stéréotypes sur la diversité judaïque⁴⁴ ? Selon certains historiens, pour affirmer sa lecture fondée sur l'opposition entre le judaïsme ashkénaze (violent et « fondamentaliste ») et le judaïsme italien (civilisé et tolérant), A. Toaff aurait non seulement mal interprété, mais aussi manipulé les sources⁴⁵.

Le deuxième problème concerne la dimension mythique de l'accusation du sang. A. Toaff confond en permanence le mythe avec le rite⁴⁶. Pire, il est sous l'emprise du mythe, il pense dans le mythe sans être capable de le penser. Est-il possible d'aborder la question du meurtre rituel ou celle des Protocoles des Sages de Sion dans une logique purement factuelle ? « La fausseté de [leurs récits] a été démontrée à plusieurs reprises – sur le plan juridique, historique, culturel, scientifique ; ceci n'empêche que des millions de personnes (en Russie, mais aujourd'hui surtout dans le monde arabe) puissent jurer de la vérité de ces récits et qu'elles expliquent l'histoire mondiale à travers ces récits⁴⁷ ». Comme tout mythe de puissance, l'accusation du sang est elle aussi fondée sur un tour de prestidigitation qui renverse le réel : on pourrait dire qu'elle joue la carte du réalisme en même temps qu'elle se soustrait à la logique de la preuve⁴⁸. C'est à partir de cette objection que la maison d'édition Bollati-Boringhieri a décidé de republier *L'accusa del sangue* de F. Jesi, un ouvrage qui souligne surtout l'importance des mécanismes de production et de réception du mythe.

La dernière critique vise la narration. A. Toaff passe de façon désinvolte d'une source à l'autre, « revenant sur le procès de Trente pour ensuite remonter à celui de Norwich, puis se consacrant à l'étude iconographique des *haggadoth* du XVI^e siècle et du rituel rattaché au *Seder*, en finissant par l'aventure triste et grotesque d'un peintre miniaturiste juif allemand impliqué par le plus grand hasard dans l'événement de Trente⁴⁹ ». Il conduit son récit de façon vive, en utilisant

44 - Anna ESPOSITO et Diego QUAGLIONI, « Pasque di sangue, le due facce del pregiudizio », *Corriere della Sera*, 11 février 2007.

45 - Ruggero TARADEL, « L'accusa del sangue tra storia e leggenda. Riflessioni sul caso Toaff », <http://www.morashà.it/sangue/index-html>, reproche à A. Toaff d'avoir délibérément fait silence sur le procès d'Avila (1491), « car la méthode tout à fait a-critique avec laquelle il cherche à montrer le bien-fondé des aveux des juifs de Trente, en 1475, lui interdirait de liquider comme absolument sans fondements les aveux des juifs de La Guardia : et ceci ferait sauter son hypothèse que seul le judaïsme ashkénaze pratiquait des homicides rituels ». Voir aussi Kenneth STOW, « L'urlo e il furore », http://www.storicamente.org/02stow_trad.htm, ainsi que Roni WEINSTEIN, « Un'occasione perduta », in C. FACCHINI (dir.), *Omicidi rituali...*, *op. cit.*

46 - C. GINZBURG, « Pasque di sangue e sabba, miti ma non riti », art. cit.

47 - David BIDUSSA, « Caso Toaff, un libro non si censura », *Il Secolo XIX*, 14 mars 2007 ; *Id.*, « Pasque scomparse con morti e feriti », *Diario della settimana*, 30 mars 2007.

48 - À cet égard, Roland BARTHES, *Mythologies*, Paris, Éd. du Seuil, 1957, p. 239, a observé que « Le mythe prive l'objet dont il parle de toute Histoire. En lui, l'histoire s'évapore ; c'est une sorte de domestique idéale : elle apprête, apporte, dispose, le maître arrive, elle disparaît silencieusement : il n'y a plus qu'à jouir sans se demander d'où vient ce bel objet. »

49 - Gadi LUZZATTO VOGHERA, « Un libro scomodo », <http://www.morashà.it/sangue/luzzattovoghera.html>.

un langage douteux propre aux faits divers, ponctué d'une série d'adjectifs qui encouragent l'identification avec l'accusation : « rendre captivante la lecture du livre pour un public accoutumé aux truculences cinématographiques. [...] Il est donc mieux si l'histoire a des protagonistes bigarrés et simples d'un point de vue psychologique : aventuriers juifs se dédiant à des 'trafics louches', un 'habile médecin de Candia', un 'peintre jeune et étrange', un rabbin allemand qui pratique la circoncision ('le Coupeur' !), des enfants juifs soumis à la 'lame mortelle du couteau'. Et puis, pourquoi pas, cannibalisme, lèpre, suicide, flots de sang⁵⁰ ». De plus, en passant continuellement du conditionnel à l'indicatif, A. Toaff confond la frontière entre le vrai et le faux : « Ce livre est une tragédie. Un livre construit sur des demi-vérités, un mélange de témoignages et de positions guère dignes de foi. Le récit est écrit d'une telle façon que le lecteur non spécialiste est encouragé à tirer des conclusions très graves⁵¹. »

Scène 4. De Rome à Tel-Aviv

Le climat se détériore en quelques jours. La protestation de l'assemblée des rabbins d'Italie est immédiate : « Dans la tradition judaïque, il n'a jamais existé une prescription ou une coutume qui approuve que du sang humain soit utilisé rituellement. Au contraire, cet usage est pris en horreur. [...] Il est tout à fait impropre d'utiliser des déclarations extorquées sous la torture il y a des siècles afin de construire des thèses historiques toutes aussi originales qu'aberrantes. L'unique sang versé dans ces histoires est celui de beaucoup d'innocents juifs massacrés au nom d'accusations injustes et infamantes⁵². » Ce communiqué, qui exprime une vision anhistorique de la tradition judaïque (« Il n'a jamais existé... »), est suivi d'une déclaration critique d'E. Toaff, le père de l'auteur (« Je ne suis pas du tout d'accord avec lui, je m'oppose plutôt à lui »⁵³) et d'un appel adressé au *Corriere della Sera* par environ quatre-vingts personnes qui rappellent « que les mensonges même involontaires sur le peuple juif ont la caractéristique de rester à jamais, et le frappent à distance de décennies et de siècles ». Interviewés à la télévision, certains habitants du « ghetto » de Rome s'expriment de façon extrêmement violente ; et sur Internet, différentes insinuations reviennent pour qualifier l'auteur (antisémitisme inconscient, pulsion parricide, cynisme, protagonisme médiatique)⁵⁴.

50 - G. TODESCHINI, « Molta retorica nessuna prova », art. cit. Voir aussi Giulio BUSI, « Brutte sorprese di Pasqua », *Il Sole 24 Ore*, 11 février 2007.

51 - Roberto BONFIL, « Repeating the blood libel insults scholarship », *The Jewish Chronicle*, 16 février 2007 ; David ABULAFIA, « Blood libels are back », *Times Literary Supplement*, 28 février, 2007. Voir aussi Alberto STABILE, « Condanna a Gerusalemme. 'Quel testo, una tragedia'. Parla il medievista Roberto Bonfil », *La Repubblica*, 15 février 2007.

52 - Antonio CARIOTI, « I rabbini contro Ariel Toaff: le Pasque di sangue sono leggenda », *Corriere della Sera*, 7 février 2007.

53 - Aldo CAZZULLO, « Il dolore di Ariel Toaff: mio padre usato contro di me », *Corriere della Sera*, 8 février 2007.

54 - L. ALLEGRA, « Storie d'oggi... », art. cit., p. 267, parle de « réactions viscérales ». Voir aussi G. LUZZATTO VOGHERA, « Un libro scomodo », art. cit.

Quelques jours plus tard, le grand rabbin de Rome, Riccardo Di Segni, défend le droit des rabbins de prendre la parole sur une question d'une telle importance : « Les rabbins italiens n'exercent pas le métier d'historien mais ils ne sont pas pour autant peu avertis ; ils connaissent le sujet et sont à jour sur les questions du rituel et de l'histoire. Et très vite, il est apparu évident à leurs yeux, comme cela l'a été pour le spécialiste éclairé, que dans cette affaire la démarche normale de la communication et de la vérification scientifique n'a pas été observée. [...] Présenter un produit au grand public par le biais d'un battage publicitaire n'est pas une façon de faire de la recherche. Lorsque l'on passe sur le plan de la grande communication, la liberté scientifique n'a plus sa place [...]. Peut-être sans le savoir, a-t-on reproposé une angoissante déformation de l'image religieuse du judaïsme sur une question qui a toujours été vive et très sensible. Car personne ne peut nier que parmi les juifs, comme chez les autres, il puisse y avoir des comportements malvenus ; mais de là à affirmer qu'il y a couverture et bénédiction de la religion, il y a une grande différence ; en la niant, on confirme un des théorèmes les plus monstrueux de l'imaginaire antisémite. Rester silencieux, sans réaffirmer les principes essentiels, n'était pas possible. Parmi les principes essentiels du judaïsme, il y a l'idée qu'aucune activité ne peut échapper au contrôle éthique, du moins lorsque l'on passe de la pure spéculation théorique à l'application sociale ; cela vaut pour tout le monde, même pour les historiens : et plus leurs idées sont répandues, plus grande est leur responsabilité⁵⁵. »

Il est fort probable qu'A. Toaff ne s'attendait pas à une réaction de ce type. Sa défense suit différents moments. Au début, il revendique avec orgueil le fait d'avoir brisé un tabou. Outre qu'il confirme sa thèse sur la base du vieil adage : il n'y a pas de fumée sans feu (« un stéréotype – comme celui de l'homicide rituel attribué aux juifs – ne peut pas s'appuyer sur rien »), il souligne un point de grand intérêt : « ce livre, je l'ai écrit en souffrant, justement de par mon histoire, de par mes origines. Mais j'ai ressenti la nécessité de sortir du mythe. Aujourd'hui, la recherche admet que 'l'accusation du sang' ne peut concerner *l'ensemble du judaïsme*, ni la grande majorité de celui de l'époque »⁵⁶. Sollicité par un journaliste, il définit son livre comme un service rendu au judaïsme : « J'y ai surtout pensé lorsque j'ai vu des rabbins intégristes participer en Iran à la conférence visant à nier la Shoah. Oui, il faut démasquer et neutraliser toute forme de fondamentalisme religieux. Qu'il soit juif ou islamique. Et, quoi qu'il en soit, l'image d'un monde juif non univoque, composée de franges agressives et violentes, est bien plus convaincante que de toujours se protéger derrière l'accusation de l'antisémitisme. » Autrement dit : si nous voulons sauver le judaïsme et Israël, nous devons séparer notre destin des différents Yigal Amir d'hier et d'aujourd'hui : « on ne défend pas le judaïsme en défendant aussi ses groupes extrémistes ». Convaincu de ce diagnostic politique, il définit la déclaration des rabbins comme un geste ignominieux, digne de l'Église médiévale : « Des choses qui n'arrivaient même pas au Moyen Âge. Mon livre serait-il condamné

55 - Riccardo DI SEGNI, « Caso Toaff, critica sul metodo e non censura », *Corriere della Sera*, 11 mars 2007.

56 - C'est moi qui souligne.

au bûcher sur la Piazza Giudia, non loin de Giordano Bruno ? Je pense que les rabbins italiens, peut-être par crainte, ont ouvert le parapluie bien avant l'orage⁵⁷. »

Mais, au fil des jours, A. Toaff renonce au rôle de héros qui défie les autorités religieuses pour endosser celui de la victime, jusqu'à recourir à l'image clé du déicide : « Je ne renoncerai pas à ma dévotion pour la vérité, même si le monde me crucifie. » Il soutient que le livre a fait l'objet « d'horribles distorsions » et insiste sur le caractère spécifique de son étude, loin de toute perspective généralisante : il s'agit selon lui de cas isolés qui sortaient de l'ordinaire, d'un petit groupe de fondamentalistes ashkénazes provenant d'une zone géographique restreinte ; les communautés séfarades, elles, n'auraient jamais adhéré à ce genre de pratique, parfaitement étrangère à la loi hébraïque... (en somme, tout l'opposé de ce que suggèrent le titre, la couverture, le style d'écriture, etc.)⁵⁸. Il commence alors à faire marche arrière et va jusqu'à répondre par un « non », qualifié de « ferme » par le *Jerusalem Post*, à la question : « Croyez-vous que les communautés juives aient pu commettre des homicides rituels ? » Il reformule de façon drastique sa précédente déclaration (« certains homicides rituels ont pu avoir lieu »). Il le fait en ces termes : « Ma déclaration a été une *provocation académique ironique*, un préalable pour briser le tabou des recherches autour de l'atmosphère antichrétienne au sein de certaines communautés ashkénazes européennes au Moyen Âge⁵⁹. » Progressivement, A. Toaff prend la mesure des dommages provoqués par un lancement éditorial trop sensationnel. Aussi commence-t-il à penser que l'Italie, et peut-être l'Europe en général, n'accepte pas la même liberté de discussion historiographique qu'Israël. Il le déclare à nouveau au *Jerusalem Post* : « j'ai mené cette recherche pendant six ans avec mes étudiants sans aucun problème. Le livre aurait peut-être dû s'adresser à un public israélien, dans lequel le risque d'incompréhensions et d'usage impropre de mes découvertes est moindre ». Et dans *Maariv*, il ajoute : « Je préfère être attaqué en Israël plutôt qu'en Italie. Au moins, en Israël, je puis m'expliquer⁶⁰. »

57 - A. SCALABRIN, « Sì, erano davvero Pasque di sangue », art. cit. ; Fabio ISMAN, « Intervista a Ariel Toaff », *Il Messaggero*, 8 février 2007 ; Adi SCHWARTZ, « Toaff fights for his good name », *Haaretz*, 1^{er} mars 2007. À cet égard, selon M. INTROVIGNE, « Il caso Toaff... », art. cit., « peut-être ce livre ne parle-t-il pas beaucoup de l'accusation du sang, mais il en dit énormément sur le climat de certaines universités israéliennes déchirées entre une composante religieuse et une composante laïciste. Pour un certain monde chrétien médiéval et moderne, 'l'autre' soupçonné de boire du sang était le juif. Pour un certain judaïsme éclairé et laïciste, dans l'Israël d'aujourd'hui, 'l'autre' est le juif ultra-orthodoxe qui s'habille en noir, qui refuse le service militaire et qui, grâce à la démographie, a un poids de plus en plus important dans les jeux électoraux du pays. [...] C'est la peur des juifs ultra-orthodoxes (dont les comportements ne sont pas toujours agréables) – comme on l'a remarqué, il s'agit de la deuxième bombe démographique après celle arabo-islamique, qui menace le sionisme laïque israélien – qui peut expliquer comment, en Israël, quelqu'un puisse imaginer de récupérer dans les vieux placards le cadavre de l'accusation du sang ».

58 - Roni WEINSTEIN, « Un'occasione perduta », art. cit.

59 - C'est moi qui souligne. Davide FRATTINI, « Toaff: infrango un tabù ma non accuso nessuno », *Corriere della Sera*, 13 février 2007.

60 - Cité in *ibid.*

Il a probablement raison. En Israël, l'histoire a toujours été un ingrédient fondamental de la réflexion politique. Comme l'a fait observer Maurice Kriegel : « L'étendue exceptionnelle du passé que [le sionisme] revendique et la résolution d'instituer dans l'histoire juive un nouveau cours, fondé sur le refus d'un modèle diasporique pourtant consacré par le passage des siècles, l'inclinent plus qu'aucun autre nationalisme à s'interroger continûment sur les modalités de l'ajustement entre visée de continuité et pari sur la rupture. Depuis donc quelque cent vingt ans, le sionisme et, avec lui, la société israélienne qui en est issue et s'en réclame n'ont cessé de scruter le passé juif pour y distinguer la part respective de ce dont ils se veulent les légataires et de ce qu'ils prennent le parti de rejeter⁶¹. » La discussion s'est enflammée au cours des dernières années, lorsque ceux que l'on appelle les « nouveaux historiens » (Simha Flapan, Zeev Sternhell, Benny Morris, Avi Shlaim, Tom Segev, Ilan Pappé, etc.) ont mis en discussion certains mythes fondateurs de la société israélienne, comme le peuplement juif de la Palestine, le comportement du Yichouv par rapport à la Shoah, la guerre d'indépendance de 1948⁶². Peu à peu, des versions historiques parallèles sont apparues, au point qu'I. Greilsammer a pu parler du « passage d'une conscience historique monolithique à une conscience historique pluraliste, ou encore d'une conscience historique consensualiste à une conscience historique conflictuelle⁶³ ». À la fin des années 1980 et au début des années 1990, la « controverse des historiens » (*machloket ha-Historionim*) a touché d'autres disciplines. En particulier, la critique littéraire (Itshak Laor et Yerah Gover) a stigmatisé le « point de vue hégémonique juif-homme-sioniste-ashkénaze-laïc », dont les porte-parole seraient quelques romanciers israéliens importants (comme Avraham B. Yehoshua et Amos Oz), tandis que « la sociologie critique » (de Baruch Kimmerling et de Yonathan Shapiro) a mis sur table une série de problèmes brûlants, liés à la naissance et à la formation de l'État d'Israël : les guerres avec les Palestiniens et l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis du processus de paix, la mémoire de la Shoah (en particulier, la position des Sabras à l'égard des survivants), la contribution des séfarades à la

61 - Maurice KRIEDEL, « La société israélienne et le passé juif », *Le Débat*, 82, 1994, p. 98. Sur le rapport au passé des différents courants sionistes, voir aussi Anita SHAPIRA, *L'imaginaire d'Israël. Histoire d'une culture politique*, Paris, Calmann-Lévy, 2005.

62 - Maurice KRIEDEL, « Un programme multiculturel pour Israël ? Les 'nouveaux historiens' », *Le Débat*, 104, 1999, p. 149-161. En ce qui concerne la révision historique dans les deux dernières décennies, M. Kriegel souligne trois éléments fondamentaux : la perte de suprématie indisputée de la part du sionisme socialiste, l'émancipation des mémoires jusque-là perdues (en particulier, la mémoire sépharade et celle de la Shoah), et l'alignement sur les normes occidentales modernes, qui a produit un approfondissement de la fracture entre une majorité largement sécularisée et un milieu minoritaire néo-traditionaliste (M. KRIEDEL, « La société israélienne et le passé juif », art. cit., p. 113-115).

63 - I. GREILSAMMER, *La nouvelle histoire d'Israël...*, op. cit., p. 24, pense surtout aux nouvelles versions de l'histoire des Palestiniens, des juifs sépharades (en particulier, les Yéménites et les *Panterim sheorim*) et des juifs ultra-orthodoxes antisionistes. Sur le processus d'émiettement de l'histoire, voir aussi M. KRIEDEL, « Un programme multiculturel... », art. cit., p. 159-161.

formation d'Eretz Israël, l'intégration des nouveaux immigrés, les tensions entre laïcs et orthodoxes, la relation entre le mouvement sioniste et les communautés juives issues de la diaspora. L'urgence persistante de tous ces problèmes a suscité un débat acharné, non seulement dans le milieu universitaire mais aussi dans la presse nationale (*Maariv*, *Yediot Aharonot*, *Davar* et surtout *Haaretz*), où le passé est interrogé en prise directe avec le présent, comme si l'histoire juive ancienne, la diaspora, le sionisme étaient des faits autobiographiques d'une importance vitale immédiate : « Tout discours sur l'histoire est un discours sur la légitimité. Le passé revêt une dimension contemporaine, qui l'empêche de faire partie à part entière de 'l'histoire' »⁶⁴. L'habitude de ponctuer le débat politique de références analogiques au passé (des Maccabées à Massada et à Bar-Kochba) est largement partagée par les journalistes, les militaires, les politiciens, mais aussi par les historiens. Ainsi, dans l'introduction de son dernier livre, E. Horowitz a relu certains épisodes récents de violences religieuses comme le résultat d'une tradition ancienne d'hostilité contre les symboles chrétiens : par exemple, le massacre des musulmans au Tombeau des Patriarches à Hébron pendant la fête de Purim, en 1994, ou bien l'incident advenu dix ans plus tard, lorsqu'un jeune étudiant de la yeshiva Har Hamor a craché sur un archevêque arménien qui portait une croix pendant une procession dans la vieille ville de Jérusalem. Après avoir confirmé la gravité de la situation : « Je crois qu'aujourd'hui, il n'est plus possible, pour moi, en tant qu'historien et juif, de garder le silence », E. Horowitz a expliqué avoir décidé de commencer par l'actualité politique : « J'ai donc choisi, peut-être de manière imprudente, de ne pas commencer par le début, mais par la fin, inspiré, au moins en partie, par les mots de Esther elle-même (Esther 4:14), 'si je meurs, je meurs'⁶⁵. »

La situation italienne est, bien entendu, profondément différente. Au cours des dernières années, l'histoire a tenu un rôle important dans les pages culturelles comme à la télévision (quelques débats, beaucoup de documentaires et de feuilletons télévisés). Mais il n'y va certainement pas de la même urgence. Le centre de la scène est occupé par le passé fasciste qui est traité de façon répétitive (thèmes récurrents : le massacre des Fosses Ardéatines, la position de l'Église de Pie XII, la résistance en tant que guerre civile, les Foibe⁶⁶), en privilégiant une narration

64 - Voir I. GREILSAMMER, *La nouvelle histoire d'Israël...*, *op. cit.*, p. 38 et 54-55.

65 - E. HOROWITZ, « Introduction », *Reckless rites...*, *op. cit.*, p. 1-20. Pour sa part, Kenneth STOW, *Jewish dogs. An image and its interpreters: Continuity in the Catholic-Jewish encounter*, Stanford, Stanford University Press, 2006, p. IX-XX, déclare : « Les travaux d'histoire sont censés être impartiaux, les auteurs détachés, et les livres écrits de manière neutre. Selon ces critères, ce livre est un échec. L'engagement et l'émotion sont évidents à chaque page. » I. GREILSAMMER, *La nouvelle histoire d'Israël...*, *op. cit.*, p. 493, rappelle que le lien entre l'histoire et la politique a été revendiqué avec force par Ilan Pappé, dans une entrevue de 1993, pour préciser ensuite que « tous ceux qui, en Israël, s'intéressent à la grande controverse historiographique sur 1948 [...] savent bien que la polémique avec les nouveaux historiens est en fait un débat politique sur ce qui se passe aujourd'hui et doit se dérouler demain ».

66 - Le 24 mars 1944, dans des cavernes connues comme les Fosses Ardéatines, à Rome, les troupes allemandes massacrèrent 355 otages, en représailles contre l'attentat partisan de via Rasella. Après la fin de la guerre, les partisans de Tito tuèrent des milliers

pseudo-policrière, surchargée de mystères, d'énigmes, de confessions inaudibles et de délations (la perspective est le plus souvent biographique : les faiblesses d'Arnaldo Momigliano, de Norberto Bobbio ou d'Alberto Moravia face au régime fasciste, le double jeu d'Ignazio Silone, l'adhésion discutée de Giaime Pintor au communisme, etc.)⁶⁷. Dans les débats publics, en particulier, l'histoire juive est presque toujours centrée sur la Shoah et la connaissance de l'historiographie israélienne demeure très limitée⁶⁸. Il se peut que ce défaut d'histoire concerne aussi les communautés juives. Gadi Luzzatto Voghera le dit très bien : « À une époque où 'l'usage public du juif' est limité et s'aligne sur les affaires de la politique du Moyen-Orient et sur le souvenir de la Shoah, une publication provocatrice, du moins inconsistante, comme celle d'Ariel Toaff dévoile une faiblesse structurelle du judaïsme de la diaspora. L'expulsion de la dimension historique de longue durée comme composante propre de l'identité a atteint un niveau décidément alarmant et représente peut-être le point majeur de la distance entre le judaïsme diasporique et celui d'Israël. En Israël, une société juive complexe a atteint un niveau de maturité et de conscience de soi tel qu'il est possible de tolérer un espace pour la naissance de courants historiographiques qui, courageusement, soumettent au crible de la recherche des moments délicats de l'histoire du sionisme et de l'État d'Israël. Des polémiques âpres éclatent, mais le débat reste ouvert et franc entre les différentes composantes d'une société qui est habituée à discuter sans tabou. Peut-être n'est-ce pas un hasard si Toaff lui-même vit et travaille à Tel-Aviv. En Italie (mais la réaction aurait été identique en France ou en Grande-Bretagne), même l'élite cultivée juive est visiblement désarmée face aux argumentations de Toaff⁶⁹. »

Qui sait ? Il se peut qu'actuellement la société israélienne se trouve dans une situation trop difficile pour gérer d'aussi âpres discussions. Ou, si A. Toaff avait d'abord publié son livre à Tel-Aviv, y aurait-il seulement eu des polémiques dans la presse ? Mais après le tohu-bohu italien, le débat s'annonce mal, même en Israël. Selon le quotidien *Haaretz*, l'université Bar-Ilan aurait subi des pressions de la part

d'Italiens sous l'accusation de complicité avec le fascisme, et les jetèrent dans des gouffres du Carse, dits Foibe.

67 - Ainsi, le jour même du compte rendu de Sergio Luzzatto, le *Corriere della Sera* publie un article d'Ernesto Galli della Loggia sur le livre de Joachim STARON, *Fosse Ardeatine und Marzabotto: Deutsche Kriegsverbrechen und Resistenza. Geschichte und nationale Mythenbildung in Deutschland und Italien (1944-1999)*, Paderborn, Ferdinand Schöningh Verlag, 2002, selon lequel « le but de l'attentat via Rasella était en réalité de provoquer des représailles ».

68 - Les seuls historiens israéliens traduits en italien sont Zeev Sternhell, Benny Morris, Amos Elon, Tom Segev et Ilan Pappé. En ce qui concerne le débat historiographique, ni le livre d'I. Greilsammer ni celui de Efraim KARSH, *Fabricating Israeli history: The 'new historians'*, Londres/Portland, Frank Cass, [1997] 2000, ne sont disponibles en langue italienne. Des renseignements utiles dans Vincenzo PINTO, « Nella storiografia israeliana. Il paradigma sionista », *La Rivista del Manifesto*, 23, décembre 2001 ; Sara Valentina DI PALMA, « La storiografia israeliana », *Storia e futuro. Rivista di storia e storiografia*, 13, février 2007.

69 - G. LUZZATTO VOGHERA, « Un libro scomodo », art. cit.

de « personnes qui ne sont pas des universitaires » – c'est-à-dire de donateurs américains qui auraient menacé de couper les fonds. Abraham Foxman, le directeur de l'Anti-Defamation League, s'est exprimé très durement: « il est incroyable qu'une personne, et en particulier un historien israélien, légitime des accusations sans fondements qui furent la cause de tant de souffrances et d'attaques contre les juifs. Actuellement, les théories de la conspiration refont surface. Extrémistes, antisémites et terroristes islamiques utiliseront ces thèses pour justifier leurs agressions⁷⁰ ». Malgré le soutien de quelques collègues, la situation se précipite. Le 14 février 2007, l'université condamne le livre, s'appuyant sur la publicité dont il a fait l'objet plutôt que sur le contenu historiographique: « Faisant suite à une enquête préliminaire sur les circonstances relatives à la publication en Italie du livre de Toaff, l'université exprime à Toaff sa grande colère et son profond regret pour son absence de sensibilité en ayant publié le livre sur l'accusation du sang en Italie. [...] Le choix d'une maison d'édition privée en Italie, le titre provocateur du livre et l'interprétation donnée par les médias de ses contenus ont offensé la sensibilité des juifs dans le monde entier et atteint le tissu délicat des relations entre juifs et chrétiens⁷¹. » A. Toaff est donc invité formellement, « vue l'ampleur du préjudice porté au peuple juif », à prendre « ses responsabilités » et à proposer « une réparation ». Au même moment, l'air devient de plus en plus irrespirable au sein de l'université. Certains courriers électroniques comparent l'historien à Yigal Amir, tandis que sur Internet circule une pétition demandant son licenciement immédiat: « c'est une honte et un revers pour l'université d'avoir en son sein des personnes qui propagent des mensonges antisémites. S'il vous plaît, licenciez-le sur-le-champ »⁷². Quelques jours plus tard, la commission pour l'instruction de la Knesset approuve (par trois voix contre une) une résolution de condamnation formulée par son président, le rabbin Michael Melchior (du parti travailliste). Au cours du débat parlementaire, Marina Solodkin et d'autres députés du Kadima vont même jusqu'à se demander si les éléments ne sont pas réunis pour tenter un procès. En tout cas, la discussion s'étend rapidement au contrôle de l'histoire en général: certains députés attaquent les « nouveaux historiens » qui, au cours des dernières années, ont mis en discussion l'image héroïque de la naissance de l'État d'Israël et souhaitent que soit évaluée la possibilité d'instruire un « système de contrôle scientifique » qui veille pour « empêcher la publication de textes qui sont tout à fait contraires à la logique humaine, à l'éthique humaine et à la vérité scientifique »⁷³.

Enfin, le 15 février, A. Toaff annonce le retrait de son essai. « Face à des interprétations fausses et déformées de mon livre, j'ai demandé à la maison

70 - Davide FRATTINI, « Tel Aviv, l'università difende Ariel Toaff », *Corriere della Sera*, 14 février 2007.

71 - « 'Blood libel' author halts press », *The Jerusalem Post and Associated Press*, 14 février 2007.

72 - <http://www.petitiononline.com>.

73 - Martino CERVO, « Il parlamento di Israele condanna il libro di Toaff », *Libero*, 27 février 2007.

d'édition Il Mulino la suspension immédiate de la distribution, de telle façon que je puisse réélaborer les passages qui ont été à l'origine, de la part des médias, de distorsions et d'interprétations fausses. [Ce texte] a été transformé de travail de recherche en un instrument pour atteindre le Judaïsme et le peuple juif et pour justifier les incitations contre les juifs. » A. Toaff déclare qu'il se sent « profondément responsable » et annonce d'avoir décidé d'affecter le produit des ventes de l'ouvrage à l'Anti-Defamation League, « afin d'exprimer mon profond regret pour les fausses interprétations qui m'ont été attribuées et qui blessent le peuple juif. Je n'admettrai jamais que ceux qui haïssent les juifs m'utilisent ou utilisent mes recherches, tel un instrument pour alimenter la flamme, encore une fois, de la haine qui a conduit au meurtre de millions de juifs⁷⁴ ». Le choix d'A. Toaff est scellé par son père à travers des mots lapidaires : « je lui dirai qu'il a bien fait de prendre cette décision, en lui manifestant aussi toute ma douleur, mon chagrin et ma déception. Jamais je ne me serais attendu à cela de lui, depuis toujours historien attentif, un travail aussi discutable et aussi dangereux [...]. Ce n'est pas en déclarant des insanités comme celles-ci que l'on sauvegarde la véritable essence du judaïsme⁷⁵ ». De son côté, l'association Il Mulino, un peu embarrassée, déclare dans un communiqué officiel qu'elle n'interférera point dans les décisions éditoriales et condamne « les expressions de lynchage moral dont l'auteur a été la cible, lourdement préjudiciables au principe de liberté scientifique et à la manifestation de la pensée sur laquelle s'érige notre civilisation depuis les Lumières⁷⁶ ».

Scène 5. Dérives politiques italiennes

Entre-temps, la publication de *Pasque di sangue* a eu en Italie des conséquences politiques immédiates. On peut très bien dire : des bagatelles qui ont quelque chose de ridicule, mais qui donnent pourtant à réfléchir sur les responsabilités politiques de la parole.

La première dérive ne surprend pas. « À la lumière des nouvelles acquisitions historiques obtenues grâce à l'essai courageux de Toaff », quelques catholiques intégristes guidés par l'abbé Ricossa, redonnent vie au comité San Simonino : « Simonino a fait des miracles et a été inscrit dans le martyrologe. Comment est-il possible que l'Église ait fait un pas en arrière ? » Soutenu par quelques politiciens de l'Alliance nationale et de la Ligue du Nord, le comité demande à la Curie de

74 - « Ariel Toaff: ritiro il mio libro », *La Repubblica*, 15 février 2007.

75 - Orazio LA ROCCA, « 'Mio figlio sbagliava e ha capito'. Intervista al rabbino emerito Elio Toaff », *La Repubblica*, 15 février 2007.

76 - Dino MESSINA, « Caso Toaff, il Mulino contro 'censura' e 'linciaggio morale' », *Corriere della Sera*, 21 février 2007. Son éditeur, chez Il Mulino, déclare aussi que, cette fois-ci, on aurait pu vendre des dizaines de milliers d'exemplaires et souhaite une pétition publique des historiens en faveur d'A. Toaff. Voir Mario BAUDINO, « Toaff, caccia al libro maledetto », *La Stampa*, 20 février 2007 ; Sergio FRIGO, « Il libro 'congelato' dall'editore », *Il Gazzettino*, 16 février 2007.

restaurer le culte de Simonino et de restituer ses reliques « afin que ceux qui le souhaitent puissent continuer à le vénérer »⁷⁷. Bien entendu, le comité n'accueille que quelques fanatiques isolés qui revendiquent fièrement l'héritage des martyrs catholiques (à commencer par le tyrolien Andrea Hofer, le héros de la « Vendée italienne ») et qui s'emploient par ailleurs à démasquer « l'escroquerie » du 11 septembre⁷⁸. Pourtant, au sein du monde catholique, certains craignent que cette affaire ne prenne un nouveau sens. M^{gr} Iginio Rogger, l'un des artisans de la révision conciliaire de 1965, déclare avoir une confiance absolue dans la population de Trente, mais il ajoute qu'aujourd'hui le jeu n'est plus seulement local : « il s'agit d'une bande de 'lefebvrists' (du nom de l'évêque intégriste) qui, paraît-il, ont la faveur du pape [Benoît XVI] Ratzinger⁷⁹ ».

La seconde dérive, la plus perverse, nécessite une brève précision préalable. Le 19 août 2006, le président de l'Union des communautés et organisations musulmanes d'Italie (UCOII), Mohamed Nour Dachan, a publié dans quelques journaux italiens (*Il Resto del Carlino*, *La Nazione*, *Il Giornale*) une annonce payante contre la politique israélienne, « hier massacres nazis, aujourd'hui massacres israéliens », dans laquelle les massacres nazis sont comparés aux attaques israéliennes contre le Liban : « Marzabotto = Gaza = Fosses Ardéatines = Liban »⁸⁰. Dans les mois qui ont suivi, M. Dachan a fait l'objet d'une enquête, ainsi que son porte-parole Hamsa Roberto Piccardo, pour avoir répandu « des idées fondées sur la haine raciale et religieuse ». En février 2007, la députée européenne Dacia Valent, ancienne parlementaire de Rifondazione Comunista, aujourd'hui porte-parole de l'Islamic Anti-Defamation League, profite de la sortie de *Pasque di sangue* pour défendre l'action des représentants de l'UCOII. À cette fin, elle porte plainte contre A. Toaff, dont le livre contient, selon elle, des accusations plus graves qui mettent directement en cause la communauté juive. Mais elle précise : « notre intention n'est pas de traîner un spécialiste comme Toaff devant un tribunal : cette plainte est un acte

77 - Les conférences de don Ricossa sont disponibles sur Youtube : <http://www.cattolicesimo.eu/index>. En même temps, à l'université catholique de Milan, les *Studenti Antagonisti Padani*, qui militent pour l'indépendance de l'Italie du Nord, utilisent le livre d'A. Toaff pour affirmer que les juifs ont manœuvré à leur avantage le concile Vatican II : voir « Caso Toaff, a Milano un manifesto antiebraico », *La Repubblica*, 28 février 2007.

78 - Pour cette raison, le curé de San Pietro déclare : « Rétablir le culte du Simonino ? Peu de gens y pensent. Parmi les paroissiens de San Pietro, personne n'a jamais demandé à revenir au passé. Des demandes de ce genre ont été formulées seulement par quelques groupes de nostalgiques de la Suisse et de l'Autriche. [...] Ce n'est que du fanatisme » : « Tornare al culto ? 'Roba da fanatici' », *L'Adige*, 4 avril 2007.

79 - D. B., « 'Banda di lefebvriani'. Gente che viene da fuori, poi si eclissa », *L'Adige*, 15 mars 2007. Je rappelle qu'au début de juillet 2007, sur la suggestion de l'organisme *Ecclesia Dei* lancé par le pape Jean-Paul II afin d'encourager le retour au sein de l'Église des fidèles de Marcel Lefebvre, la messe de saint Pie V a été remise en vigueur, sans l'ancienne référence aux « juifs perfides ».

80 - Ces déclarations avaient provoqué la colère des autres organisations musulmanes qui avaient demandé au ministre de l'Intérieur, Giuliano Amato, d'exclure l'UCOII de l'organe consultatif créé auprès du ministère pour faciliter l'intégration des musulmans.

politique qui nous autorise à ouvrir un débat sur la licéité de poursuivre des personnes en fonction de ce qu'elles croient et de ce qu'elles étudient⁸¹ ».

La troisième dérive est sans aucun doute la plus préoccupante. Comme C. Ginzburg l'a bientôt fait remarquer, le livre d'A. Toaff est utilisé comme une occasion pour réhabiliter la torture. Tel est le cas de l'historien Roberto De Mattei : directeur de l'association Lepanto (ainsi nommée en mémoire de la victoire de la ligue chrétienne contre la flotte ottomane en 1571), connu pour ses croisades contre les homosexuels et l'avortement, il a été le principal artisan du « dédouanement » de l'ex-fasciste Gianfranco Fini sur la scène internationale⁸². Le 9 mars, il publie dans *Libero* un article dont le titre est significatif : « Ariel Toaff a raison. Même la torture fait l'histoire ». Il commence par une question rhétorique : « Mais l'Inquisition fut-elle vraiment un tribunal mensonger, composé de chrétiens aveuglés par des préjugés, qui condamnaient au bûcher des victimes innocentes, après leur avoir extorqué sous la torture des histoires farfelues comme les homicides rituels ? » Après avoir « cité » deux illustres historiens, R. De Mattei opère un glissement, que l'on peut facilement imaginer, de l'Inquisition à Guantanamo : « C'est l'historien Adriano Prosperi qui le rappelle : 'L'inquisiteur est celui qui cherche, enquête, veut découvrir la vérité : les manuels n'ont de cesse de nous le répéter'. L'inquisiteur ne s'intéresse pas à la manipulation des preuves. [...] La torture n'était donc pas une fin en soi mais elle était un instrument pour obtenir la vérité. [...] Luigi Firpo, loin d'être suspecté de sympathie pour l'Inquisition, ne conteste pas, dans ses ouvrages consacrés aux procès de Giordano Bruno et de Tommaso

81 - « L'organizzazione islamica querela Ariel Toaff: atto dovuto, siamo pronti a ritirare la querela », blog de l'Islamic Anti-Defamation League, 10 février 2007 ; « No al sequestro del libro di Toaff », *Il Manifesto*, 15 mars 2007. À cet égard, il faut rappeler que le 25 février 2007, au cours d'un entretien sur Nil Culture TV, le chercheur égyptien Muhammad Al-Buheiri déclare : « L'Occident dans son ensemble a plébiscité les *Versets sataniques* de Salman Rushdie. Alors pourquoi ne pas adopter une attitude similaire ? J'ai demandé que le prix Nobel soit accordé à l'historien juif israélien, fils du grand rabbin de Rome... [...] Nous n'avons pas affaire à un amateur, à une fourberie, à quelqu'un qui cherche à se rendre célèbre. Nous avons affaire à un universitaire, qui suit des principes scientifiques objectifs. Il est arrivé à la conclusion qu'il existait bien un groupe de Juifs extrémistes habitués à massacrer des enfants chrétiens et à récupérer leur sang pour préparer le pain azyme de la Pâque. [...] Est-ce que les Juifs, avec tous leurs extrémistes, notamment en Israël, ont renoncé [...] à ces coutumes et rites religieux si importants pour eux ? », voir The Middle East Media Research Institute (MEMRI), dépêche spéciale n° 1485, mars 2007.

82 - En 2003, à la suite de sa nomination comme commissaire adjoint du Consiglio nazionale delle Ricerche (CNR), de nombreux historiens (Girolamo Arnaldi, Massimo Firpo, Giuseppe Galasso, Luigi Lotti, Paolo Matthiae, Giovanni Miccoli, Armando Petrucci, Paolo Prodi, Adriano Prosperi, Mario Rosa, Giuseppe Talamo, Rosario Villari) ont envoyé une lettre de protestation : « Nous ne pouvons pas ne pas constater qu'à cause de leur nature fondamentaliste, certains discours [de De Mattei] sur des passages fondamentaux de la démocratie occidentale ainsi que sur la valeur de la laïcité de l'État et du dialogue entre cultures et religions sont en contradiction avec les principes principaux de notre Constitution et avec les prémisses de la collaboration scientifique internationale et avec les caractères originaux de la recherche historique. »

Campanella, les résultats de ces tribunaux, même quand ils recouraient à la torture. [...] Si c'est, par exemple, l'unique façon d'empêcher qu'une bombe explose, l'usage de la torture n'est-t-il pas légitime contre un terroriste qui sait qu'un attentat se prépare ? Des spécialistes qui soutiennent la présomption d'innocence, comme Alan Dershowitz, [...] l'envisagent et souhaitent que la pratique de la torture soit confiée, non pas au corps policier et militaire qui agit sans contrôle légal, mais à un magistrat qui, dans le respect total de la loi, ordonne contre le terroriste présumé un mandat de torture⁸³. »

Scène 6. La parole revient aux historiens : liberté d'opinion ou liberté de critique ?

Dans tous les cas, après le retrait du livre, la discussion publique prend un autre tour. On ne parle plus des juifs du Moyen Âge mais d'A. Toaff. Est-il le martyr d'une « nouvelle Inquisition » qui compose avec le « politiquement correct » ? Son cas rappelle-t-il celui d'Hannah Arendt pendant le procès Eichmann ? Sommes-nous plongés dans un climat digne de 1984 ou de *Fahrenheit 451* ? Sommes-nous en train d'assister à un lynchage médiatique, voire à une véritable *fatwa*⁸⁴ ? Ou bien la réaction véhémement de certains milieux juifs est-elle parfaitement justifiée, étant donné les nouvelles formes d'antisémitisme – en particulier la diffusion dans le monde islamique de légendes sur les homicides rituels⁸⁵ ?

Presque tous les historiens, même ceux qui ont durement critiqué le livre d'A. Toaff, protestent contre la condamnation de la Knesset et le retrait de l'ouvrage⁸⁶. Mais l'entente est loin d'être profonde : peu à peu s'affirme un désaccord

83 - Roberto DE MATTEI, « Ha ragione Ariel Toaff. Anche la tortura fa storia », *Libero*, 9 mars 2007. Voir Alan M. DERSHOWITZ, *Why terrorism works: Understanding the threat, responding to the challenge*, New Haven, Yale University Press, 2002. La réhabilitation de la torture comme instrument de vérité est approuvée aussi dans des milieux plus modérés. Dans sa rubrique du *Corriere della Sera* du 5 juin 2007, Sergio Romano qualifie le livre de Paul Aussaresses sur la bataille d'Alger de « lecture utile pour ceux qui ont envie de comprendre le climat et les sentiments de l'époque, au lieu de prendre un ton doctoral pour juger à partir d'un humanitarisme abstrait ».

84 - T. P., « Toaff, quante pressioni per le sanzioni », *Il Messaggero*, 16 février 2007 ; un journaliste qui se dissimule sous le pseudonyme de DREYFUS, « Caro Ariel, la sua rinuncia a difendersi è più nobile dei suoi censori », *Libero*, 17 février 2007 ; Francesco BORGONOVO, « Libero interroga gli storici: 'Su Toaff pressioni fortissime' », *Libero*, 22 février 2007 ; Alessandro GNOCCHI, « No, lo scandalo è tappargli la bocca », *Libero*, 23 février 2007.

85 - Arrigo LEVI, « Ebrei, gli esami non finiscono mai », *La Stampa*, 16 février 2007 ; Giorgio ISRAEL, « Il libro di Toaff è stato disinnescato. Ma quanto fango è stato smosso », *Tempi*, 22 février 2007 ; Angelo PEZZANA, « Scrive menzogne. Non va difeso », *Libero*, 23 février 2007 ; Gad LERNER, « Gli zingari, gli ebrei e le leggende razziste », *La Repubblica*, 1^{er} mars 2007.

86 - Susanna NIRENSTEIN, « Israele condanna Toaff. Le reazioni », *La Repubblica*, 27 février 2007.

important sur le rapport entre liberté d'opinion et liberté de critique. On peut identifier deux « partis » – au sens le plus large du terme.

Pour le premier, face aux pressions « extra-scientifiques » (religieuses, économiques, politiques), *Pasque di sangue* doit être défendu indépendamment de son contenu. En dehors de S. Luzzatto et de F. Cardini, même Piero Ignazi attend une réaction de la part des spécialistes : « la communauté universitaire italienne, au nom des principes universels de la liberté intellectuelle et de la recherche, sanctifiés solennellement par la *Magna Charta Universitatum* de Bologne signée par environ mille universités dans le monde, doit repousser les intrusions, les pressions (qui s'accompagnent d'un chantage sur les financements), les condamnations avec appel à l'abjuration. [...] Après les cas bien connus de Salman Rushdie et d'Orhan Pamuk, la liste des écrivains victimes de l'intolérance et du fanatisme risque de s'allonger, en incluant aussi les historiens⁸⁷ ». Au même moment, Alessandro Barbero met en garde contre les censures de type soviétique : « Relisez donc la fameuse lettre que Staline écrit en 1931 et qu'il adressa à une revue d'histoire pour critiquer la publication d'un article indésirable, et qui mit fin pendant un quart de siècle à la libre recherche au sein de l'Union soviétique. [...] Or, si le monde juif est justement sensible à toute reviviscence d'accusations anciennes et infâmes car il sait bien où cela a mené, les historiens sont tout aussi sensibles à la réapparition d'un certain ton : nous aussi nous savons où cela a mené. » À la fin de l'article, A. Barbero revendique une autonomie absolue de l'histoire vis-à-vis de la politique : quand bien même le livre devrait « enthousiasmer tous les Ahmadinejad du monde » (comme l'avait soutenu Fiamma Nirenstein), cela serait « une donnée tout à fait insignifiante pour évaluer la validité d'un travail scientifique »⁸⁸. Entretemps, sur le site de la Società Italiana per la Storia dell'Età Moderna (SISEM), Aurelio Musi affirme que le livre d'A. Toaff a été l'objet d'une véritable chasse aux sorcières. Cette même image est utilisée par Eugenio Di Rienzo, qui, ironie du sort, a lancé, il y a quelques années, une dénonciation envenimée de complicité avec le régime fasciste contre l'historiographie italienne des années 1930 (y compris Nello Rosselli, tué, en 1937, par des cagouleurs, selon les instructions du gouvernement fasciste) : « Ici il ne s'agit pas de dire si Toaff a tort ou a raison. Il s'agit seulement d'affirmer qu'aucun historien ne peut être soumis à une fatwa catholique, islamique, marxiste, libérale, etc. Je suis fatigué de parler de livres que je n'ai pas pu lire et que je ne pourrai jamais lire, du moins dans leur version originale⁸⁹. »

À ce point, deux éléments méritent d'être soulignés. D'une part, certains spécialistes (tel n'est pas le cas d'A. Barbero, dont la position est plus nuancée) ne se limitent pas à défendre la liberté d'opinion ; ils soutiennent que la responsabilité de l'abjuration d'A. Toaff retombe sur les historiens qui ont critiqué le livre. F. Cardini, l'un des historiens les plus présents sur la scène médiatique, déclare :

87 - Piero IGNAZI, « Chi imbavaglia gli storici. Il caso Toaff », *Il Sole 24 Ore*, 18 février 2007.

88 - Alessandro BARBERO, « La storia non torna a Stalin », *Tuttolibri - La Stampa*, 3 mars 2007.

89 - Dino MESSINA, « 'Caso Toaff, a rischio la libertà di stampa'. Musi e Di Rienzo discutono la 'censura' con Anna Foa », *Corriere della Sera*, 19 février 2007.

« les historiens auraient dû s'auto-imposer le silence, en se réservant le droit de poursuivre la discussion dans des milieux uniquement et strictement scientifiques [...]. Si cela n'est pas advenu, la communauté des spécialistes en est, dans une certaine mesure, peut-être coupable dans son ensemble ». Dans les pages du *Manifesto*, Amedeo De Vincentiis ajoute : « en faisant part de leurs critiques, ils ont contribué – du moins d'un point de vue symbolique – à la version actuelle de la condamnation au bûcher des livres interdits⁹⁰ ». Par ailleurs, aucune autonomie vis-à-vis de la politique n'est reconnue à l'histoire ; il en va peut-être bien au contraire. À ce propos, il est intéressant de noter qu'à la différence de ce qu'ils avaient écrit dans leurs premières recensions, S. Luzzatto et F. Cardini réduisent désormais à sa juste mesure la valeur scientifique du livre d'A. Toaff (le second va même jusqu'à reconnaître avoir écrit sa critique enthousiaste après une lecture rapide et superficielle), mais ils continuent à exalter le courage de l'auteur⁹¹. Cette idée de courage se nourrit d'un argument vraiment triste : la Shoah est vue comme un obstacle à la recherche. Encore une fois, c'est F. Cardini qui montre la voie. Il s'obstine à définir l'antisémitisme comme un phénomène marginal et insignifiant de la société occidentale contemporaine (dans le livre qu'il a écrit sur l'affaire A. Toaff, il le définit, au moins à cinq reprises, comme un prétexte pour limiter la liberté d'expression) : « aujourd'hui, discuter de n'importe quel sujet historique ayant trait aux juifs et au judaïsme est devenu extrêmement difficile et délicat. Entre la confrontation sereine des thèses et des hypothèses historiques d'un côté et le monde juif de l'autre, il y a l'ombre tragique de la Shoah avec tout ce que cela comporte : y compris les pénibles discussions relatives au révisionnisme et au négationnisme. Ne faisons pas comme si tout cela ne nous concernait pas, ne dissimulons pas notre trouble dans un remous périlleux d'interférences continues entre la recherche historique, l'usage de l'histoire, la spéculation politique et par conséquent le conditionnement de la liberté d'expression que tout cela implique⁹² ».

90 - Voir aussi Franco CARDINI, *Il « caso Ariel Toaff »*. *Una riconsiderazione*, Milan, Medusa, 2007, p. 7 ; Amedeo DE VINCENTIIS, « Caso Toaff. Nella natura delle accuse il punto dolente della polemica », *Il Manifesto*, 4 mars 2007.

91 - Sergio LUZZATTO, « La Storia divisa », *Corriere della Sera*, 26 février 2007 ; Franco CARDINI, « Storici, il paradigma censurato », *Avvenire*, 28 février 2007.

92 - Franco CARDINI, « Toaff, il triste epilogo della rinuncia », *Avvenire*, 17 février 2007. Cette idée est réaffirmée pour le cas spécifique de l'accusation du sang : « Durant des siècles, du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle, les juifs ont été ouvertement accusés d'infanticide rituel : mais, *depuis* que les persécutions féroces subies par le peuple juif ont secoué la conscience moderne, et surtout après l'Holocauste et l'extermination nazie, cette terrible accusation a paru le fruit d'un antisémitisme obsessionnel et féroce, et a pris les contours de la légende. » N'eût été la Shoah, on pourrait tranquillement parler du meurtre rituel... Angelo D'Orsi et Gustavo Corni, qui ont des sensibilités différentes s'expriment en des termes semblables. Voir F. BORGONOVO, « Libero interroga gli storici... », art. cit. Sur la base de considérations semblables, certains historiens adhèrent au colloque « Il Medio Oriente e l'olocausto. La storia imbavagliata », organisé par Claudio Moffa, en avril 2007, qui aurait dû aussi accueillir Robert Faurisson : voir Antonio GIULIANO, « La storia imbavagliata. Dal negazionismo sulla Shoah al recente

Le second « parti », lui aussi extrêmement composite, met en garde contre la réduction de la vérité historique à une opinion. Revenant sur sa critique du livre d'A. Toaff, Roberto Bonfil déclare : « mais un tort, qui n'est sans doute pas le plus grave, est fait aussi au métier d'historien. En tant qu'historiens nous avons l'obligation de découvrir la vérité, quand cela nous est donné. Or, raconter l'histoire de telle façon que la vérité et le faux se mélangent et que l'on ne parvienne plus à faire la distinction, c'est scier la branche sur laquelle on est assis⁹³ ». Kenneth Stow est plus sévère encore : « Les effets du livre me préoccupent, pas tant sur les antisémites ou sur le monde arabe radical qui, en ce moment, diffusent justement des messages télévisés qui répandent l'accusation du sang. Rien ne peut dissuader ces fanatiques. Ce qui me préoccupe en revanche, c'est précisément ce qui s'est passé, c'est-à-dire le fait que ceux qui tiennent à la liberté de la recherche embrasseront la cause de ce livre, d'abord avec comme unique résultat de se retrouver dans une position inconfortable, mais, ensuite, en alimentant les forces déployées contre la liberté de la recherche, et elles ne sont pas rares, en leur offrant la démonstration que leurs soupçons n'étaient pas injustifiés. Ce livre détruit tout ce sur quoi repose la profession de l'historien, c'est-à-dire la recherche objective ou du moins celle qui s'engage à être objective. [...] Toaff doit donner une explication aux historiens. Démolir ce livre, contrairement à ce qu'on a pu entendre, ne signifie pas attenter à la liberté de la recherche. Cela signifie dénoncer une façon lamentable d'écrire l'histoire⁹⁴. »

Épilogue. Une simple construction médiatique ?

Le débat suscité par le livre d'A. Toaff a effacé les frontières habituelles entre l'historiographie et les médias, et une promiscuité équivoque s'est instaurée entre différentes logiques de pensée : nous avons rencontré des historiens qui utilisaient le passé à des fins politiques, des associations de soutien à la recherche qui menaçaient de couper les fonds d'une université, des listes de diffusion d'associations d'historiens maintes fois violées par les journaux, un livre officiellement retiré des librairies mais qui a continué à être disponible sur le web... Face à cette situation, parmi les historiens, une colère s'est fait entendre à l'endroit des médias. On a intensément dénoncé le journalisme à sensation, son cynisme, et on a débattu des façons possibles de s'en protéger⁹⁵. Déçu par la presse, A. Prosperi s'en est pris aux historiens qui se prêtent au spectacle médiatique : « La recherche historique est amie du silence, ses espaces sont les bibliothèques, les archives : espaces austères

caso Toaff, quale libertà d'espressione per gli storici ? Se ne parla a Teramo », *Avvenire*, 18 avril 2007.

93 - A. STABILE, « Condanna a Gerusalemme... », art. cit.

94 - K. STOW, « L'urlo e il furore », art. cit. Voir aussi Kenneth STOW, « Blood libel: Ariel Toaff's perplexing book », *History News Network*, 19 février 2007.

95 - Surtout sur certains sites et dans le courrier accueilli par la Società Italiana per lo Studio della Storia Contemporanea (SISSCO) et la SISEM. Voir Dino MESSINA, « Pasque di sangue, questione contemporanea », *Corriere della Sera*, 17 février 2007 ; *Id.*, « Caso Toaff, a rischio la libertà di stampa... », art. cit.

où l'unique bruit est le bruissement des pages. Mais peut-être, le monde des historiens n'est-il plus tel. À y regarder de plus près, on ressent quelque chose de semblable à la déception d'un personnage de l'Arioste qui cherchait le silence dans les églises et dans les monastères et où il trouva au contraire confusion, rixes et clameur. L'expérience actuelle [...] nous apprend que le silence n'habite plus les lieux créés pour donner corps à une signification sacrale laïque à la valeur de la mémoire : les grandes bibliothèques, les salles de consultation des archives, les salles universitaires⁹⁶. »

La colère à l'égard des recensions incendiaires et le rappel à des façons plus méditées pour traiter des sujets historiques sont plus que justifiées. Toutefois, l'affaire de *Pasque di sangue* ne saurait être limitée à une construction médiatique. Peut-être peut-on y voir le résultat d'un dosage politique qui a échoué. Il y a sans doute eu un excès de politique qui a conduit A. Toaff à projeter de façon analogique la physionomie spécifique des mouvements religieux radicaux d'aujourd'hui sur le xv^e siècle. Mais il importe aussi de reconnaître une équivoque politique : écrit dans un pays, Israël, qui vit dans la peur de succomber (« Voyez combien nous sommes sur le point de tout perdre » a récemment déclaré David Grossman⁹⁷), et où l'unique danger qui n'existe pas est l'antisémitisme, le livre a été publié dans un autre pays, l'Italie, hâtivement saturé par des problèmes du Moyen-Orient et dans lequel la plupart des lecteurs (et peut-être de nombreux historiens de métier parmi eux) ignorent les défis politiques qui nourrissent l'historiographie israélienne. A. Toaff a aussi manqué de sens politique et apparaît prisonnier d'une logique claustrophobe, complètement repliée sur un cercle historiographique restreint (les études sur la culture populaire et les nouveaux historiens israéliens), et dramatiquement peu préparé à faire face aux effets provoqués par son livre.

Cette impréparation concerne-t-elle le seul A. Toaff ? J'en doute. Peut-être, dans les dernières années, n'avons-nous pas prêté une attention suffisante aux transformations contemporaines de l'espace public (dans ses multiples dimensions qui souvent se superposent ou s'entrecroisent, nationales, religieuses, médiatiques, etc.)⁹⁸. Peut-être devrions-nous aussi nous interroger plus en profondeur sur la question de nos responsabilités. Même l'utile réflexion récente sur les usages politiques du passé s'est, pour l'essentiel, tournée vers l'extérieur, du côté des politiciens, des journalistes, des hommes d'Église, en négligeant les manières de faire des historiens. Il me semble que nous devrions nous donner le temps de réfléchir avec calme, au-delà de l'urgence d'une telle affaire – ou de la prochaine à venir – sur quelques questions dont on mesure peut-être mieux l'importance. Le travail de l'historien peut-il, de droit, se soustraire à toute forme de contrôle éthique

96 - Adriano PROSPERI, « Se lo storico ama suscitare clamore », *La Repubblica*, 1^{er} mai 2007. Voir aussi Alberto CAVAGLION, « Iniziato male, finito peggio », *Lo straniero*, 6 mars 2007.

97 - David GROSSMAN, *Discours lors de la cérémonie à la mémoire de Rabin*, *Tel-Aviv*, 4 novembre 2006 : <http://www.lapaixmaintenant.org/article1430>.

98 - À cet égard, voir le débat suscité par Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, [1962] 1997.

et d'évaluation politique ? Même quand sont en jeu des questions humaines extrêmement douloureuses ? Quels types de rapport sont aujourd'hui concevables avec la tradition historiographique ? Peut-on imaginer de continuer comme si le travail de nos prédécesseurs était toujours et seulement une pensée à démentir ? Je ne crois pas, personnellement, qu'il faille mettre des limites à la recherche, ni ne souhaite, cela va de soi, un retour à l'autorité de la tradition. Il n'en reste pas moins important d'être attentifs aux implications sociales et politiques de nos textes. Plus d'une fois, en suivant cette affaire, j'ai eu le sentiment de me retrouver dans la salle de Roulettenburg, la petite ville du *Joueur* de Dostoïevski, avec A. Toaff qui pense : « après les belles parties de cartes des autres joueurs (Ginzburg et Yuval), c'est maintenant mon tour. Cette fois, je relance, qu'importe si ce que je dis n'a rien à voir avec la réalité du passé et si, hors de Roulettenburg, mes mots prennent un tout autre sens ». Mais l'histoire n'est pas un jeu, et il nous sera difficile de défendre la liberté d'opinion si nous, historiens, sommes les premiers à traiter les mots comme s'ils n'étaient que du papier, comme s'ils ne touchaient pas à la vie.

Sabina Loriga
EHESS/Centre de recherches historiques

